

Rapport financier semestriel 2021



SOMMAIRE

Message d'Antoine Frérot.....	4
1. COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS	5
1.1 Rapprochement avec Suez.....	6
1.2 Faits marquants de la période.....	7
1.3 Informations comptables et financières.....	12
1.4 Financement	21
1.5 Autres éléments	25
1.6 Annexes	26
2. ETATS FINANCIERS	27
2.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés - 30 juin 2021	28
2.1.1 État de la situation financière consolidée	28
2.1.2 Compte de résultat consolidé	30
2.1.3 État consolidé du résultat global.....	31
2.1.4 État consolidé des flux de trésorerie	32
2.1.5 État de variation des capitaux propres	34
2.1.6 Notes annexes aux comptes consolidés	37
2.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	73
3. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	74
3.1 Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	75

Message d'Antoine Frérot

Antoine Frérot, Président Directeur Général du Groupe, a déclaré :

«Veolia réalise au cours de cette première partie de l'année des résultats records. Tous nos indicateurs opérationnels et financiers enregistrent une forte croissance, à la fois comparés à 2020 mais également comparés à 2019. En début d'année, j'avais annoncé qu'en 2021, Veolia dépasserait les chiffres réalisés en 2019. Avec un chiffre d'affaires en hausse de +4,6 %, un EBITDA en croissance de +6,2 % et un résultat net courant par du groupe en croissance de +49 % par rapport au premier semestre 2019, nous sommes très en avance sur cet objectif et nous abordons la deuxième partie de l'année à pleine vitesse, grâce aux mesures mises en œuvre pour absorber au plus vite les effets de la crise sanitaire. Ces performances absolument remarquables et ce niveau d'activité encore meilleur qu'attendu, notamment grâce à nos efforts en matière d'innovation, nous permettent de relever nos objectifs et de viser désormais un EBITDA supérieur à 4,1Mds€ pour l'ensemble de l'exercice. Je suis donc très confiant pour la deuxième partie de l'année. Je suis par ailleurs très fier de la capacité de rebond dont nous avons fait preuve collectivement et je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de notre Groupe pour leur engagement sans faille. C'est la puissance de ce collectif qui nous permet, depuis plusieurs années, de hisser Veolia toujours plus haut. Au moment où Veolia s'apprête à acquérir Suez, notre Groupe n'a jamais été aussi fort. Le 29 juillet, une nouvelle étape a été franchie avec l'ouverture de notre offre publique d'achat sur les actions Suez. D'ici la fin de l'année, l'opération devrait être finalisée et nous donnerons naissance au leader mondial incontesté de la transformation écologique.»

1

COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

1.1 Rapprochement avec Suez

1.1.1 RAPPROCHEMENT AVEC SUEZ

L'accord de rapprochement conclu le **14 mai 2021** entre Veolia et SUEZ prévoyait que des investisseurs de long terme déposent une promesse d'achat engageante pour acquérir le nouveau SUEZ. C'est chose faite depuis le 29 juin : le consortium d'investisseurs à majorité française constitué de Meridiam, GIP et CDC/CNP Assurances a remis sa promesse d'achat engageante finale à Veolia et SUEZ pour le rachat du nouveau SUEZ pour une valeur d'entreprise de 10,4 milliards d'euros. Cette valorisation intègre un complément de prix potentiel de 300 millions d'euros à verser à l'issue de l'exercice 2021⁽¹⁾. Tous les engagements du consortium de maintien de l'intégralité de l'emploi et des acquis sociaux ont été formellement confirmés, ainsi que ceux relatifs à la durée de détention.

Cette offre, approuvée par les Conseils d'administration de SUEZ et de Veolia qui se sont tenus le 29 juin 2021, a permis à Veolia de relever le prix de son offre publique d'achat visant les actions de SUEZ non encore détenues par Veolia à 20,5 € par action, coupon attaché (19,85 € après détachement du coupon de 0,65 € le 6 juillet 2021). Conformément aux termes de l'accord de rapprochement du 14 mai, le conseil d'administration de SUEZ, après avoir pris connaissance de l'attestation d'équité de l'expert indépendant (Finexsi) qui conclut au caractère équitable des conditions financières de l'offre et à la cohérence du prix de cession du nouveau SUEZ avec le prix de l'offre, recommande à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre publique de Veolia.

Veolia et SUEZ ont, en conséquence, déposé respectivement le projet de note d'information révisée et le projet de note en réponse auprès de l'AMF. Conformément aux dispositions légales en vigueur, la conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ reste soumise à la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ.

Le **20 juillet 2021**, l'AMF a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat visant les actions de Suez déposé le 30 juin dernier par Veolia emportant visa du projet de note d'information.

La note d'information de Veolia et la note en réponse de Suez ainsi que les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF sont disponibles sur les sites internet respectifs de Veolia, de Suez et de l'AMF. Conformément à l'avis publié par l'AMF le 28 juillet, l'offre publique d'achat est ouverte à compter du **29 juillet 2021**⁽²⁾.

Dernière étape majeure à franchir avant l'acquisition de Suez par Veolia, les procédures d'autorisation des autorités de concurrence concernées suivent leurs cours conformément au calendrier annoncé.

Pour mémoire, et comme indiqué dès le 11 avril, le nouveau SUEZ ainsi constitué aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards € comprenant les activités Eau et Recyclage et Valorisation France de SUEZ, des actifs internationaux en Italie, Europe Centrale, Afrique dont le Maroc, Asie centrale, Inde, Chine et Australie, ainsi que des activités mondiales numériques et environnementales, permettant de conserver des perspectives de croissance et des capacités d'innovation en France et à l'international.

Veolia conservera pour sa part près de 10 milliards € de chiffre d'affaires de SUEZ, incluant l'intégralité des actifs désignés depuis l'automne dernier comme « stratégiques » pour son projet de création du champion mondial de la transformation écologique, et notamment les activités au Royaume-Uni, en Espagne, aux Etats-Unis, en Amérique Latine, en Australie et les activités Water Technologies Services de SUEZ.

Ce nouveau champion européen de socle français pourra s'appuyer sur un chiffre d'affaires combiné de près de 37 milliards € au potentiel de croissance renforcé, grâce à sa présence dans la plupart des régions du monde et à une offre de services sans équivalent pour répondre aux enjeux environnementaux dans les métiers de l'Eau, du Déchet et de l'Energie, au service aussi bien des clients publics que privés.

(1) Le complément de prix dépend de l'EBITDA 2021.

(2) L'Offre Publique demeure sous condition de l'approbation de la Commission Européenne

Prochaines étapes du calendrier

Les étapes du calendrier ont été modifiées en fonction des derniers accords :

- à l'issue de la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ, conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ ;

- sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de concurrence, SUEZ et Veolia se sont fixés comme objectif commun la concomitance de clôture de l'offre et la cession du nouveau SUEZ au Consortium, prévue pour la fin de l'année 2021.

1.1.2 FINANCEMENT

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions visées serait apportée à l'Offre, le coût maximum de l'Offre s'élèverait à environ 8,97 milliards d'euros. Le financement de l'Offre est assuré par un crédit relais conclu avec un syndicat bancaire. Il est prévu que ce crédit soit refinancé par le produit des cessions réalisées dans le cadre de la création du « nouveau Suez », par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et, éventuellement, par l'émission de dette obligataire hybride. L'augmentation de capital envisagée serait

de l'ordre de 2,5 milliards d'euros et interviendrait à l'automne 2021, sous réserve des conditions usuelles. Le plan de financement vise à préserver, pour le Groupe élargi, une notation de crédit correspondant à un solide rating investment grade et à maintenir le ratio d'endettement financier net / EBITDA en dessous de 3.0x à moyen terme conformément aux objectifs du Groupe.

Des informations complémentaires relatives au projet de rapprochement sont détaillées en note 3 des annexes aux comptes consolidés semestriels.

1.2 Faits marquants de la période

1.2.1 CONTEXTE GENERAL

Résultats semestriels en très forte croissance

Après un premier trimestre marqué par une très forte croissance du chiffre d'affaires et des résultats, le deuxième trimestre confirme cette tendance.

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires du Groupe progresse de +19,7% à change constant par rapport à 2020 après +4,0% sur le premier trimestre. Cette croissance bénéficie d'un effet de base par rapport au deuxième trimestre 2020 impacté par la crise sanitaire. Elle se traduit par un rebond de l'activité déchets (+27,1% à change constant) avec

notamment des volumes élevés sur l'activité déchets dangereux et la poursuite d'un bon niveau d'activité dans l'eau et l'énergie.

Sur le premier semestre 2021, les résultats du Groupe sont ainsi en forte progression par rapport au premier semestre 2020 et progressent également de façon significative par rapport à 2019, période pré-crise sanitaire, ces résultats effaçant les effets de la pandémie.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2021	Variation à change constant	
				vs 1 ^{er} semestre 2020	vs 1 ^{er} semestre 2019
Chiffre d'affaire	13 324	12 412	13 645	+11,2%	+4,6%
EBITDA	2 002	1 599	2 081	+31,4%	+6,2%
Taux de marge	15,0%	12,9%	15,3%		

Cette croissance est portée par les trois métiers du Groupe :

- par une activité soutenue dans les métiers de l'énergie tant dans la production et la distribution de chaleur que dans les services énergétiques aux bâtiments ;
- un fort rebond dans les déchets qui bénéficient de la hausse des prix des matières recyclées, de l'impact de révisions tarifaires favorables et d'une forte croissance du traitement des déchets dangereux du Groupe (chiffre d'affaires en hausse de +18,3% par rapport à 2020 et de +15,7% par rapport à 2019 à change constant) ;
- la résilience des métiers de l'eau.

Cette croissance de l'activité sur le premier semestre se retrouve dans l'ensemble des géographies où le Groupe opère notamment en France (+14,2% par rapport à 2020) tant sur les activités déchets que eau et en Europe hors France (+14,2% à change constant par rapport à 2020) avec une forte croissance des activités énergie portées par un effet climat favorable. Dans le reste du monde, la croissance de notre chiffre d'affaires est soutenue par un bon volume d'activité en Amérique Latine, en Afrique Moyen-Orient et sur nos activités stratégiques de déchets dangereux en Asie.

Cette croissance de l'activité s'accompagne d'une augmentation de la profitabilité du Groupe avec un EBITDA qui s'élève à 2 081 millions d'euros à fin juin 2021, en hausse de + 31,4% à change constant par rapport à 2020 et un taux de marge EBITDA de 15,3% supérieur de 2,4 points à l'année dernière. Les résultats sont également supérieurs à 2019 avec un **EBITDA** du premier semestre 2021 supérieur au premier semestre 2019 (+6,2% à change constant), période non touchée par la crise sanitaire. La profitabilité opérationnelle s'améliore (+0,3 point) et

continue de bénéficier du renforcement des programmes d'efficacité qui génèrent sur le premier semestre 204 millions d'euros de gains. Le Groupe affiche ainsi sur le premier semestre 2021 une croissance de l'activité et une profitabilité solides.

L'**EBIT courant** du Groupe s'établit à 901 millions d'euros, en progression de +108,1% à change constant par rapport au premier semestre 2020. Le **Résultat net courant part du Groupe** atteint un niveau record et s'élève à **516 millions d'Euros**, en très forte croissance par rapport au premier semestre 2020 (Résultat net courant part du Groupe de 7 millions d'euros) et profite pleinement de la hausse de la profitabilité et de la forte baisse du coût de l'endettement du groupe.

Cette amélioration des ratios de profitabilité du Groupe s'est accompagnée d'une nouvelle optimisation du **Free Cash-Flow** avant investissements financiers et dividendes qui s'établit à **270 millions d'euros** sur le premier semestre 2021, en forte progression par rapport aux mêmes périodes des deux années précédentes (+785 millions d'euros par rapport à 2020 et +743 millions par rapport à 2019). Le Groupe a fortement amélioré son besoin de fonds de roulement opérationnel permettant de diminuer significativement l'impact de la variation saisonnière de ses activités sur son **Endettement Financier Net**. Les investissements industriels nets du premier semestre s'élèvent à 834 millions d'euros et sont également sous contrôle, en baisse de -4,5% par rapport à 2020.

A fin juin 2021, l'Endettement Financier Net s'établit à **13,8 milliards d'euros** (par rapport à 13,2 Milliards d'euros à fin décembre 2020), impacté par le versement des dividendes pour un montant de 504 millions d'euros et un effet change négatif de -145 millions d'euros.

1.2.2 EVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE – PROGRAMME STRATEGIQUE

1.2.2.1 Développements et innovations commerciaux

Les développements et innovations commerciaux du Groupe, sur le premier semestre, en ligne avec le programme Impact 2023, confirment la capacité de renouvellement des offres et des services du Groupe.

Gestion des ressources auprès des clients industriels

Le Groupe continue d'innover dans la gestion des ressources auprès de ses clients industriels. Au travers d'une démarche d'innovation collaborative

Veolia, via sa filiale finlandaise STEP, s'est associé au géant allemand de la chimie BASF pour financer, construire et exploiter une usine de trigénération (vapeur, eau et air comprimé) destinée à fournir des services à son site de Harjavalta, un parc industriel où BASF a créé un pôle dédié à la fabrication de matières premières pour les batteries de véhicules électriques. Ce contrat de vingt ans, d'une valeur de près de 240 millions d'euros, marque une étape majeure dans le plan stratégique Impact 2023 de Veolia.

Le 13 avril dernier, Veolia Peru a signé un contrat avec la société Petroperu pour l'exploitation et la maintenance de l'unité de production d'acide

sulfurique de sa nouvelle raffinerie de Talara – ville portuaire située au nord-ouest du pays. D'une durée de dix ans, ce contrat vise à traiter les 560t/jour d'acide sulfurique de grade 98% produit par le traitement des gaz acides de la raffinerie et représente une valeur de près de 96 millions d'euros devrait débuter avant la fin de l'exercice 2021.

Dans le cadre des accords commerciaux entre Veolia et Danone Nutricia, le Groupe vient de mettre en service un système innovant de récupération d'eau dans une usine de Danone Nutricia dans l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande. Cette installation ferme le cycle de l'eau de l'usine, éliminant la nécessité pour Danone de prélever de l'eau douce et d'y rejeter des effluents.

Développement des activités de transformation matière

Pour répondre au défi de gestion du cycle de vie des batteries, le Groupe s'est associé en mars 2021 avec Renault et Solvay pour recycler en circuit fermé les métaux contenus dans les batteries des véhicules électriques. Cette alliance qui repose sur des processus à faible empreinte carbone, une efficacité des matériaux et la préservation des ressources conduira à produire des matières secondaires de grande pureté.

Le 17 juin, le Groupe et les membres fondateurs de l'ARCA (Nespresso France, Nestlé France et Jacobs Douwe Egberts France) se sont associés pour relocaliser en France la valorisation des capsules d'aluminium et être ensuite recyclées en nouveaux objets et en compost pour l'agriculture locale.

Enfin, le Groupe s'est associé à Total Energies pour accélérer le développement de la production de micro-algues à partir de dioxyde de carbone. Les algues arrivées à maturité, peuvent être transformées en biocarburant à faible intensité carbone.

Développement dans le traitement des eaux et l'eau municipale en France et au Japon

Dans le municipal, le Groupe a engrangé des succès commerciaux notables au cours du premier semestre. Au Japon, le Groupe à l'origine d'un

consortium, incluant METAWATER Co LTD et 8 autres partenaires locaux a signé un accord-cadre portant sur la gestion, l'exploitation et la modernisation des installations d'eau potable de la préfecture de Miyagi. Ce contrat intègre des opérations de maintenance et modernisation de 8 usines de traitement à Miyagi dans le but d'atteindre une capacité totale de traitement de 900 000 m³ par jours. D'une durée de vingt ans, ce contrat représente un montant de chiffre d'affaires de près de 800 millions d'euros pour le Groupe.

En France, dans ses activités de distribution et de traitement de l'eau le Groupe opérera dès cette année les délégations de service public des Communautés d'Agglomération du Choletais (contrat de 11 ans pour un montant total estimé 74 millions d'euros), de Colmar (contrat de 4,5 années pour un montant de 14 millions d'euros) et a par ailleurs renouvelé les contrats de Lens-Liévin (contrat de 7 ans pour un montant de 83 millions d'euros) et du Grand Montauban (contrat de 15 ans pour un montant total estimé 135 millions d'euros).

Développement de l'activité de services énergétiques

En Italie, le Groupe a ainsi conclu de nombreux contrats de services énergétiques dont un contrat avec l'université de Parme (contrat de 15 ans pour un montant de 145 millions d'euros), l'extension de 7 années du contrat de la ville de Milan (montant de 163 millions d'euros) et de l'hôpital de Parme (contrat de 7 ans pour un montant de 37 millions d'euros).

Poursuite de la stratégie de rotation d'actifs du Groupe

Le premier semestre du Groupe profite pleinement de la rotation des actifs dans le segment des boucles locales d'énergie et de chauffage urbains débutée fin 2019, par la cession des actifs de chaleur aux Etats Unis, et finalisée sur les derniers mois de l'année 2020 par le réinvestissement dans les métiers de l'énergie municipale en Europe Centrale (réseau de chauffage urbain de la Rive Droite de Prague et groupe BERT en Hongrie spécialisé dans la production et la distribution de chaleur desservant les réseaux de chauffage urbain de la ville de Budapest).

1.2.2.2 Opérations de périmètre

Le Groupe a continué sur le premier semestre 2021 à opérer des rotations d'actifs conformément aux objectifs affichés dans son plan stratégique Impact 2023. Les principales opérations sur le semestre portent sur les Activités Mondiales, les pays nordiques et l'Asie.

Acquisitions significatives

OSIS (Activités mondiales)

Le 18 mai 2021, le Groupe au travers de sa filiale SARP a procédé à l'acquisition de SUEZ RV OSIS spécialisée dans l'entretien de réseaux, d'ouvrages d'assainissement, de services de maintenance et nettoyage aux industriels pour un montant en valeur d'entreprise de 262 millions d'euros hors dette IFRS 16. Le rapprochement de SARP et d'OSIS permet au Groupe de se positionner comme un acteur de premier plan dans ce domaine et offre – grâce à leurs complémentarités – la possibilité aux deux entités de proposer de nouveaux services à haute

valeur ajoutée à leurs clients publics, tertiaires et industriels en couvrant l'ensemble du territoire français.

Cessions significatives

Concession d'eau de Shenzhen (Chine)

Le 18 mai 2021, le Groupe au travers de ses filiales VE CGE et CGE-BC a cédé sa participation dans la concession d'eau de Shenzhen en Chine. Cette cession participe à la politique de rotation d'actifs inscrit dans le plan stratégique Impact 2023. Le montant de la transaction s'élève à 403 millions d'euros.

Cession d'activité de services industriels en Europe du Nord

Le 30 juin 2021, le Groupe a procédé à la cession d'activité de services industriels (Utilities Services) en Scandinavie. Cette transaction basée sur la cession d'actifs industriels en Suède et la vente de sociétés en Norvège représente un montant de 70 millions d'euros.

1.2.3 FINANCEMENT DU GROUPE

1.2.3.1 Émission des emprunts obligataires

Le 11 janvier 2021, Veolia a procédé avec succès à l'émission de 700 millions d'euros d'obligations à échéance janvier 2027 (6 ans) à un taux négatif de -0,021%. Les produits de cette émission serviront aux besoins de financement de l'entreprise. Le niveau élevé de souscription, la qualité des investisseurs, leur diversité et les bonnes conditions obtenues témoignent de la perception très positive de la signature de Veolia Environnement et de sa solidité financière.

1.2.3.2 Confirmation de la perspective de crédit

Le 19 juillet 2021, Standard and Poor's a confirmé la notation de crédit de Veolia Environnement, A-2/BBB avec une perspective stable. De son côté, le 9 juillet 2021, Moody's avait confirmé, la notation P-2/Baa1 avec une perspective stable.

1.2.3.3 Paiement du dividende

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 avril 2021 a approuvé au titre de l'exercice 2020 le paiement d'un dividende à 0,70 euro par action. Le montant du dividende s'élève ainsi à 397 millions d'euros et a été mis en paiement à compter du 12 mai 2021.

1.2.4 PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

1.2.4.1 Actions de performance

Modifications des Plans d'Actions de Performance

Le conseil d'administration du 9 mars 2021, sur proposition du comité des rémunérations, a décidé d'ajuster l'objectif financier du critère de performance économique interne (résultat net courant part du Groupe) des plans d'actions de performance 2018, 2019 et 2020. Il est rappelé que l'ajustement de

l'objectif financier du plan 2018 avait d'ores et déjà donné lieu à communication le 1^{er} avril 2020. Hormis l'ajustement des objectifs financiers de ces plans, les autres critères de performance des plans 2019 et 2020 sont inchangés.

En effet, dans le contexte exceptionnel induit par l'épidémie de la Covid-19, les éléments relatifs à l'exercice 2020 ne sont pas représentatifs de la

performance globale du Groupe sur la période de référence des plans.

Ainsi, le conseil d'administration – sur la proposition de son comité des rémunérations - a décidé, de procéder à la neutralisation de l'exercice 2020 dans le calcul de l'atteinte du seul critère de performance économique de l'entreprise et de réduire, dans la même proportion de ce critère, c'est-à-dire d'un tiers, le nombre des droits d'actions en cours d'acquisition pour les plans d'actions de performance 2018, 2019 et 2020. Cet ajustement vise à aligner les intérêts des actionnaires avec ceux des bénéficiaires de ces plans fortement engagés dans le rebond de la performance post-crise sanitaire. Cette décision d'ajustement de ces plans prise par le conseil, sur proposition de son comité de rémunération, lui est apparue équilibrée en contrepartie de l'atteinte en 2021 d'objectifs et de résultats financiers ambitieux

visant à revenir et à dépasser la performance de l'entreprise telle qu'elle s'établissait « avant crise » en 2019.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires, le conseil d'administration a décidé le 4 mai 2021 sur proposition de son comité des rémunérations d'attribuer à environ 450 bénéficiaires incluant des cadres dirigeants, des collaborateurs à haut potentiel et des contributeurs clé du Groupe y compris le dirigeant mandataire social, des actions de performance (jusqu'à 0,5% du capital). L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence et de performance. Les détails relatifs aux Plans de Performance sont à retrouver au chapitre 3, section 3.4.3 du Document d'enregistrement universel 2020.

1.2.5 EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement du 22 avril 2021 a renouvelé le mandat d'administrateur de la Caisse des dépôts et consignations, représentée par Monsieur Olivier Mareuse, Madame Marion Guillou et a nommé en qualité d'administrateur Monsieur Pierre-André de Chalendar pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, Monsieur Jacques Aschenbroich a démissionné de ses fonctions d'administrateur à compter du 28 mai 2021.

A la date du présent rapport des résultats au 30 juin 2021, le conseil d'administration de Veolia Environnement se compose de douze administrateurs, dont huit administrateurs indépendants⁽¹⁾ et deux administrateurs représentant les salariés, comprenant cinq administratrices⁽²⁾ :

- M. Antoine Frérot, Président-Directeur général ;
- M. Louis Schweitzer, vice-président ;
- Mme Maryse Aulagnon, administratrice référente ;
- Caisse des dépôts et consignations, représentée par M. Olivier Mareuse ;
- M. Pierre-André de Chalendar ;
- Mme Isabelle Courville ;
- Mme Clara Gaymard ;

- Mme Marion Guillou ;
- M. Franck Le Roux, administrateur représentant les salariés ;
- M. Pavel Páša, administrateur représentant les salariés ;
- Mme Nathalie Rachou ;
- M. Guillaume Texier.

Les quatre comités du conseil d'administration sont composés comme suit :

- **Comité des comptes et de l'audit** : Mme Nathalie Rachou (Présidente), Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés), M. Olivier Mareuse et M. Guillaume Texier ;
- **Comité des nominations** : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon, M. Pierre-André de Chalendar et Mme Isabelle Courville ;
- **Comité des rémunérations** : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer ;
- **Comité recherche, innovation et développement durable** : Mme Isabelle Courville (Présidente), Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

(1) Hors administrateurs représentant les salariés en application de l'article 9 du code AFEP-MEDEF.

(2) Hors administrateurs représentants les salariés en application des articles L. 225-27-1 et L.22-10-7 du Code de commerce.

1.3 Informations comptables et financières

1.3.1 CHIFFRES CLES

(en millions d'euros)	30 juin 2020	30 juin 2021	Variations 2020 / 2021		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	12 412	13 645	9,9%	11,2%	10,4%
EBITDA ¹⁾	1 599	2 081	30,1%	31,4%	27,3%
Marge d'EBITDA	12,9%	15,3%			
EBIT Courant ⁽¹⁾	438	901	105,9%	108,1%	105,3%
Résultat net courant – part du Groupe	7	516			
Résultat net courant – part du Groupe hors plus ou moins-values de cessions financières nettes d'impôt	6	520			
Résultat net – part du Groupe	-138	301			
Investissements industriels nets	-873	-834			
Free cash-flow net ⁽²⁾	-515	270			
Endettement financier net à l'ouverture	-10 680	-13 217			
Endettement financier net à la clôture	-11 850	-13 767			

(1) Y compris la quote-part de résultat net courant des co-entreprises dans le prolongement des activités du Groupe et entreprises associées.

(2) Les définitions des indicateurs sont données dans la section 5.5.8 du chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2020.

Les principaux impacts de change sur les chiffres clés sont les suivants :

Impact change vs 30 juin 2020	% (en millions d'euros)	
Chiffre d'affaires	1,3%	-160
EBITDA	1,3%	-20
EBIT Courant	2,2%	-10
Résultat net courant	-	-4
Endettement financier net	1,1%	145

1.3.2 CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

1.3.2.1 Chiffres d'affaires par segment opérationnel

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 13 645,1 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 12 412,0 millions d'euros au 30 juin 2020, soit une

évolution de +11,2% à change constant et de +10,4% en organique.

L'évolution trimestrielle du chiffre d'affaires à change constant par **segment** opérationnel sur le premier semestre 2021 est la suivante :

Variation à change constant versus 2020	1er trimestre 2021	2ème trimestre 2021	1er semestre 2021
France	5,7%	23,5%	14,2%
Europe, hors France	9,0%	20,9%	14,2%
Reste du monde	0,6%	7,7%	4,0%
Activités mondiales	-5,0%	32,5%	12,4%
GROUPE	4,0%	19,7%	11,2%

A fin juin 2021, la tendance observée au premier trimestre par rapport à l'année précédente est confirmée avec une accélération de la croissance du chiffre d'affaires au second trimestre (+19,7% à change constant versus +4% au premier trimestre 2021). Le premier semestre confirme :

- le rebond de l'activité déchets qui bénéficie de volumes en forte croissance, de prix des services

toujours en hausse et d'impacts favorables sur les prix des matières recyclées ;

- dans l'énergie, les très bonnes performances soutenues par l'effet climat favorable du premier trimestre ;
- dans l'eau, la résilience des activités.

(en millions d'euros)	Variations 2020 / 2021				
	30 juin 2020	30 juin 2021	en courant	à change constant	à périmètre et change constants
France	2 490,6	2 843,7	14,2%	14,2%	14,2%
Europe, hors France	4 623,7	5 278,3	14,2%	14,2%	9,9%
Reste du monde	3 308,0	3 310,0	0,1%	4,0%	3,8%
Activités mondiales	1 988,5	2 211,0	11,2%	12,4%	17,5%
Autres	1,2	2,1	-	-	-
GROUPE	12 412,0	13 645,1	9,9%	11,2%	10,4%

Le chiffre d'affaires en **France** ressort en progression de 14,2% par rapport au 30 juin 2020 :

- le chiffre d'affaires de l'eau est en hausse de +6,5% par rapport au 30 juin 2020, avec des volumes d'eau distribués en progression de +0,6% par rapport à 2020 et une indexation tarifaire positive (+0,7%). Le deuxième trimestre est également marqué par un fort dynamisme commercial avec de nombreux contrats renouvelés dans l'eau municipale et une activité travaux en hausse (niveau de 2019 retrouvé) qui compensent la perte du contrat de Toulouse ;
- l'activité déchets progresse de +23,5% par rapport au 30 juin 2020, et bénéficie du rebond de l'activité déchets industriels avec des volumes en hausse (+12,7% versus juin 2020) de l'évolution des matières recyclées (+98 millions d'euros) et d'une progression de l'activité traitement avec une hausse des volumes en stockage (+4,6%).

L'Europe hors France est en progression de 14,2% à change constant par rapport au 30 juin 2020, et bénéficie de la hausse du prix des matières recyclées et d'un effet climat favorable dans l'activité énergie, avec un hiver particulièrement rigoureux. Ces éléments couplés à l'intégration de nouvelles entités en Europe centrale et à la fin de la crise sanitaire au Royaume-Uni au second trimestre permettent de compenser des volumes d'eau et de déchets toujours en retrait par rapport au niveau d'avant crise sanitaire :

- en **Europe centrale et orientale**, le chiffre d'affaires s'établit à 2 087,1 millions d'euros et croît de +25,6% à change constant par rapport au 30

juin 2020. Cette hausse est principalement portée par :

- une croissance organique de l'ensemble des activités (+10,1% à périmètre et change constants) principalement tirée par une croissance des volumes, des indexations tarifaires en hausse dans l'énergie (en Pologne et en Hongrie) et d'un effet climat favorable à hauteur de 58 millions d'euros (République tchèque et Pologne),
- un impact périmètre à hauteur de 260 millions d'euros avec l'intégration des nouvelles activités acquises fin 2020 en Hongrie dans la cogénération (BERT), la distribution de chaleur en République Tchèque (Prague Rive Droite) et les déchets en Russie (MAG) ;
- au **Royaume-Uni et en Irlande**, le chiffre d'affaires de 1 150,2 millions d'euros est en hausse de +6,6% à change constant. Après la période de strict confinement du premier trimestre, les volumes en déchets industriels et mis en décharge ont connu un fort rebond dès avril pour retrouver des niveaux d'avant crise sanitaire dès le milieu du deuxième trimestre. Par ailleurs, le chiffre d'affaires bénéficie d'une hausse des prix des matières recyclées et d'un niveau d'activité soutenue dans l'incinération (hausse des volumes traités) ;
- en **Europe du Nord**, le chiffre d'affaires de 1 403,5 millions d'euros progresse de +7,0% à change constant par rapport au 30 juin 2020. La hausse est principalement tirée aux Pays Bas et dans les Pays nordiques par les développements commerciaux et l'activité recyclage, qui bénéficie de l'effet prix des matières recyclées. En Allemagne, le chiffre

d'affaires progresse de +11,9% à périmètre constant, impacté par la forte hausse du prix des matières recyclées (66 millions d'euros dont 57 millions d'euros sur le papier) et un impact favorable du climat dans l'énergie (+24 millions d'euros).

Les géographies du **Reste du Monde** affichent une hausse de +4,0% à change constant par rapport au 30 juin 2020. Cette évolution est contrastée selon les zones:

- progression du chiffre d'affaires en **Amérique Latine** de +16,3% change constant. Cette progression est portée notamment par des indexations tarifaires favorables en Argentine (inflation locale) et en Equateur, la croissance de l'activité déchets dangereux au Chili, des gains commerciaux dans les déchets (Pérou et Colombie) et dans l'Eau (Pérou) ;
- en **Afrique Moyen-Orient**, l'activité progresse de +9,2% à change constant avec le gain de nouveaux contrats et des indexations tarifaires positives au Moyen-Orient, une hausse des volumes au Maroc et une progression de l'activité en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire) ;
- en **Amérique du Nord**, le chiffre d'affaires s'établit à 832 millions d'euros soit une hausse de +2,2% à change constant par rapport à l'exercice précédent. Les déchets dangereux expliquent cette progression avec des volumes traités en hausse et un effet prix favorable. L'activité bénéficie d'une évolution du mix prix / volume favorable partiellement compensée par les impacts de l'événement climatique du premier trimestre (arrêt de certains sites). L'activité énergie est quant à elle pénalisée par une baisse des volumes et des fins de contrats (Lumberton) ;
- le chiffre d'affaires en **Asie progresse** de +2,1% à change constant avec des démarrages différés de nouvelles installations. La croissance est portée principalement par la progression de l'activité déchets dangereux, l'activité travaux à Hong-Kong et des impacts périmètre en Chine et en Inde ;
- dans le **Pacifique** le chiffre d'affaires est en baisse de -3,0% à change constant. Les mesures de crise sanitaire affectent l'activité déchets (volumes en baisse), l'activité énergie étant par ailleurs impactée par une cession d'actif industriel (impact -16 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires du segment des **Activités mondiales** progresse de 12,4% à change constant par rapport au 30 juin 2020 malgré l'impact de la cession de l'activité Sade Telecom fin 2020. A change et périmètre constant, ce segment progresse de + 17,5%:

- l'activité des **déchets dangereux en Europe** est en forte progression de +25,9% à change constant sur le semestre avec un bon niveau de volumes et de prix et un rebond de l'activité assainissement ;
- l'activité de **Veolia Water Technologies** progresse de +14,1% à change constant avec un fort rebond de l'activité notamment la progression de l'activité technologie au Royaume-Uni, la montée en puissance des activités d'Unités Mobiles, le développement des projets municipaux en France et des activités de projets de dessalement au Moyen-Orient. Le montant de prise de commandes de VWT, enregistré au premier semestre 2021, s'élève à 733 millions d'euros contre 640 millions d'euros au 30 juin 2020 ;
- la **SADE** qui a cédé son activité Télécom en fin d'année 2020 (impact périmètre -148 millions d'euros) est en retrait de -6,1% à change constant mais de +21,7% à périmètre et change constant, portée par une activité commerciale dynamique en France et à l'international (Belgique et Côte d'Ivoire).

1.3.2.2 Chiffres d'affaires par métier

Par métier, l'activité du Groupe est marquée, dans un contexte de troisième vague de la pandémie sur certaines géographies, par une résilience de l'activité **Eau** avec une croissance sur le deuxième trimestre (+11,7% à change constant par rapport à 2020 versus -3,4% au premier trimestre) portée

notamment par une reprise de l'activité travaux, un fort rebond plus important qu'au premier trimestre dans les **Déchets** (+27,1% à change constant au deuxième trimestre versus 3,4% au premier trimestre) induit par l'effet prix/volumes des matières recyclées et la poursuite de la bonne activité dans l'**Energie** (+21,9% à change constant hors impact climat après +13,8% au premier trimestre).

(en millions d'euros)	30 juin 2020	30 juin 2021	Variations 2020 / 2021		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Eau	5 095,8	5 214,6	2,3%	3,9%	7,3%
dont Eau exploitation	3 896,4	3 974,3	2,0%	3,5%	3,5%
dont Technologie et Construction	1 199,4	1 240,3	3,4%	5,1%	17,5%
Déchets	4 667,8	5 304,1	13,6%	14,6%	13,7%
Energie	2 648,4	3 126,4	18,0%	19,5%	10,3%
GROUPE	12 412,0	13 645,1	9,9%	11,2%	10,4%

Chiffre d'affaires Eau

Le chiffre d'affaires de l'**Eau exploitation** progresse à périmètre et change constant de +3,5% par rapport au 30 juin 2020 confirmant la résilience de cette

activité portée sur la fin du semestre par un rebond de l'activité travaux.

	2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	2020	T1 2021	T2 2021
Volumes Eau France	+0,7%	-0,1%	+0,3%	+0,8%	+0,8%	+0,8%	+1,2%	+0,1%
Tarifs Eau France	+1,4%	+1,5%	+1,5%	+1,5%	+1,5%	+1,5%	+0,7%	+0,7%

Le chiffre d'affaires **Technologie et Construction** est en progression de +5,1% à change constant par rapport au 30 juin 2020. Cette progression est principalement portée par VWT avec la croissance de l'activité de Westgarth (filiale spécialisée dans l'Oil

& Gas), la hausse de l'activité travaux pour les municipalités en France et aux Etats-Unis et la progression du dessalement (projet Um Al Qwain notamment).

Chiffre d'affaires Déchets

Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets** progresse de +14,6% à change constant par rapport au 30 juin 2020.

Elle bénéficie d'une forte croissance des volumes (+6,3%), de prix toujours élevés sur les matières recyclées (+4,4%) et des impacts positifs d'augmentation tarifaire (+2,6%).

	2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	2020	T1 2021	T2 2021
Volumes Déchets	+1,5%	-1,8%	-14,7%	-2,6%	-1,8%	-5,2%	-0,9%	+14,5%
Tarifs Déchets	+2,4%	+2,4%	+1,9%	+1,6%	+2,3%	+2,0%	+1,7%	+3,7%

Le deuxième trimestre se traduit par un fort rebond des volumes de déchets, notamment commerciaux et industriels, et une accélération de la croissance du traitement des Déchets Dangereux avec des volumes élevés en Europe et en Asie. Cette très

bonne tendance permet de retrouver des volumes de déchets pré crise sanitaire, sauf sur les déchets commerciaux et industriels qui restent encore en retrait sur quelques géographies.

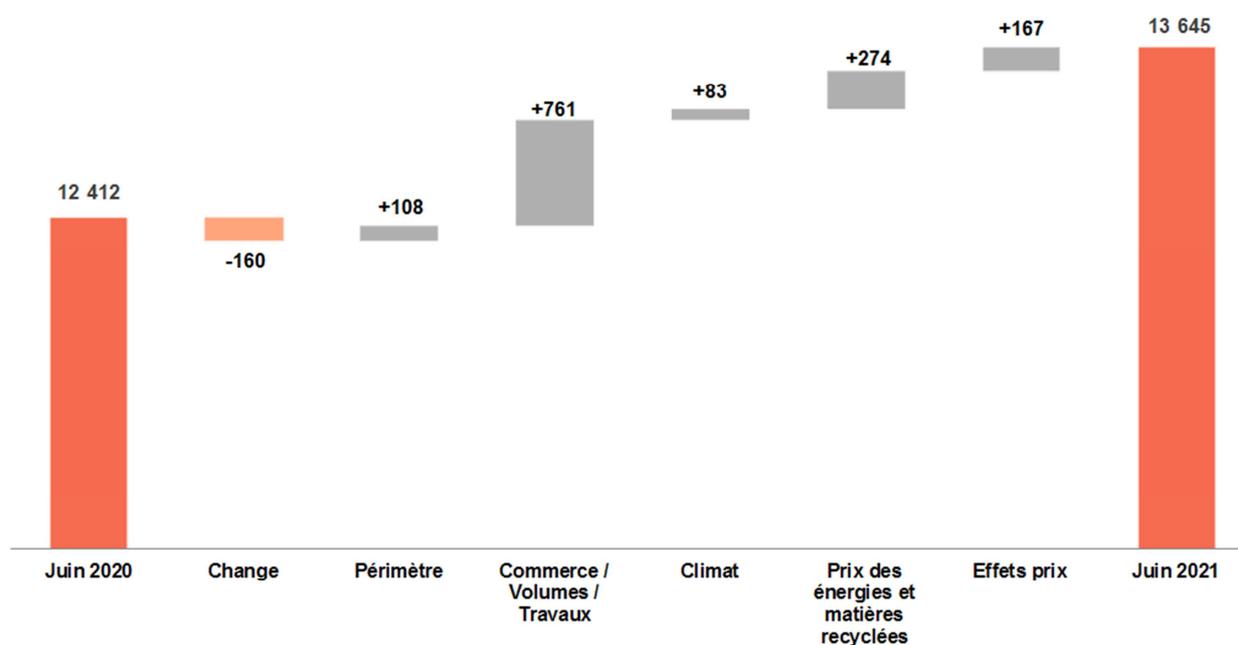
Chiffre d'affaires Energie

Le chiffre d'affaires de l'activité **Energie** est en progression de +19,5% à change constant par rapport au 30 juin 2020, et de +10,3% en croissance organique, retraité de l'impact périmètre de l'intégration des activités de réseau de chaleur de la Rive Droite de Prague et des installations de cogénération de la ville de Budapest (+237 millions d'euros de chiffre d'affaires).

La forte croissance du métier s'appuie sur un effet climat très favorable sur le semestre (+2,4%) notamment en Europe centrale et orientale, un effet prix en hausse (+2,7%), tiré par les augmentations tarifaires en Pologne et des volumes en hausse (+3,2%) notamment en Italie et en Europe Centrale.

1.3.2.3 Analyse de la variation du chiffre d'affaires Groupe

L'évolution du chiffre d'affaires peut s'analyser comme suit **par principaux effets** :



L'**effet change** de -160 millions d'euros (-1,3% du chiffre d'affaires) reflète principalement la variation des devises en Amériques (-116 millions d'euros), en Asie (-31 millions d'euros) partiellement compensée par une amélioration sur les devises australiennes et britanniques⁽¹⁾.

L'**effet périmètre** de 108 millions d'euros comprend notamment en Europe Centrale l'impact de l'intégration en 2020 du réseau de chauffage urbain de Prague Rive Droite (126 millions d'euros), les installations de cogénération à Budapest (111 millions d'euros), l'activité de traitement des déchets en Russie (25 millions d'euros) et dans les Activités Mondiales la cession en 2020 des activités de

Réseaux Télécoms de la SADE (-148 millions d'euros) ainsi que l'intégration en 2021 de la société OSIS.

L'**impact du prix des énergies et des matières recyclées** s'élève à +274 millions d'euros. Il est porté par une forte augmentation du prix des matières recyclées (+206 millions d'euros dont 144 millions d'euros sur le papier) et des prix des énergies en Europe (dont l'Europe Centrale qui bénéficie de la hausse des tarifs de chaleur en Pologne et l'Allemagne avec des impacts favorables sur les tarifs d'électricité).

L'**effet Commerce / Volumes / Travaux** s'élève à +761 millions d'euros porté par une progression sur les trois activités du Groupe.

Les **effets prix** favorables (+167 millions d'euros) sont liés principalement à des indexations tarifaires en hausse de +2,6% dans les déchets, et de +0,9% dans l'eau.

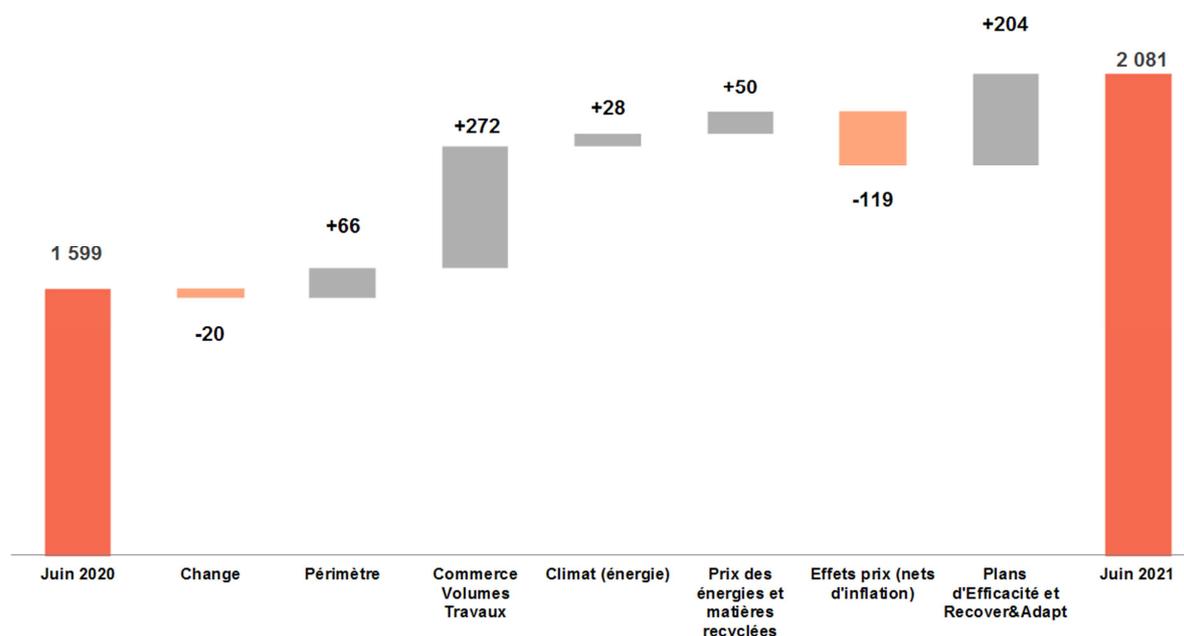
(1) Principaux impacts change par devises : dollar américain (-89 millions d'euros), peso argentin (-27 millions d'euros), yen japonais (-23 millions d'euros), zloty polonais (-16 millions d'euros), real brésilien (-10 millions d'euros), dollar de Hong-Kong (-8 millions d'euros), dollar australien (+35 millions d'euros), couronne tchèque (+10 millions d'euros), livre sterling (+8 millions d'euros).

1.3.3 EBITDA DU GROUPE

Au 30 juin 2021, l'**EBITDA** consolidé du Groupe s'élève à 2 080,7 millions d'euros, soit une variation de 31,4% à change constant par rapport au 30 juin

2020. Le taux de marge s'établit à 15,3% au premier semestre 2021 contre 12,9% au premier semestre 2020.

Par effet, l'évolution de l'EBITDA entre 2020 et 2021 peut s'analyser comme suit :



L'**impact change** sur l'EBITDA est négatif et s'élève à -20 millions d'euros. Il reflète principalement les variations défavorables des devises en Amériques (-15 millions d'euros) et en Europe centrale (-4 millions d'euros)⁽¹⁾.

L'**effet périmètre** de +66 millions d'euros correspond principalement à l'impact de l'acquisition du réseau de chaleur de Prague Rive droite et de l'unité de cogénération à Budapest en 2020.

Les **effets commerce et volumes** sont favorables à hauteur de +272 millions d'euros. Cette progression est alimentée par une hausse des volumes dans les déchets (particulièrement en France et en Europe), une reprise de l'activité travaux dans l'Eau en France et dans les activités mondiales et une progression des marges commerciales dans les activités de l'Eau et des déchets en France.

L'**impact climat énergie** est positif à hauteur de 28 millions d'euros et impacte essentiellement les zones Europe du Nord et Europe centrale et orientale.

Les **prix des énergies et des matières recyclées** ont un impact favorable sur l'EBITDA à hauteur de +50 millions d'euros (contre +25 millions d'euros au

30 juin 2020) dont +14 millions d'euros dans l'énergie et +36 millions d'euros dans les recyclats, le pincement tarifaire sur les coûts des combustibles réduisant la conversion de l'impact prix des matières recyclées et énergie sur la marge.

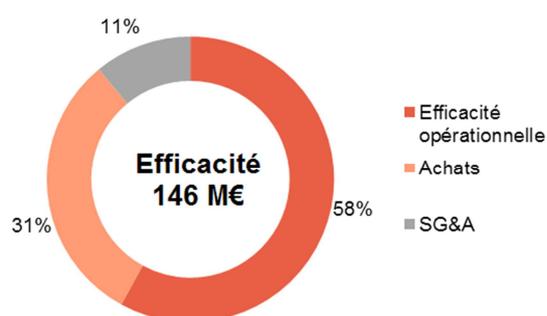
Le **pincement des prix** entre l'effet prix sur le chiffre d'affaires et l'inflation des coûts est de -119 millions d'euros.

La **contribution des plans d'économies de coûts** s'élève à +204 millions d'euros à fin juin, en avance sur l'objectif annuel de 350 millions d'euros. Ils incluent

- les efforts additionnels d'économies post crise sanitaire du plan Recover & Adapt pour 58 millions d'euros ;
- le plan d'efficacité pour 146 millions d'euros qui porte principalement sur l'efficacité opérationnelle (à hauteur de 58%), et les achats (31%), et concerne l'ensemble des géographies : la France (23%), l'Europe hors France (35%), le Reste du monde (25%), les Activités mondiales (10%) et le Siège (7%).

(1) Impacts change par devises : dollar américain (-9 millions d'euros), peso argentin (-5 millions d'euros), zloty polonais (-5 millions d'euros), dirham Emirats Arabes Unis (-2 millions d'euros), forint hongrois (-2 millions d'euros), réal brésilien (-1 millions d'euros), dollar australien (+4 millions d'euros), couronne tchèque (+3 millions d'euros).

Répartition du Plan d'efficacité:



<i>(en millions d'euros)</i>		
Plans d'économies (incl. R&A)		
Impact EBITDA	Objectif 2021	Réalisation Juin 2021
Gains bruts	350	204

1.3.4 AUTRES ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

1.3.4.1 EBIT Courant

L'EBIT Courant consolidé du Groupe au 30 juin 2021 s'établit à 900,7 millions d'euros, en forte progression

de 108,1% à change constant par rapport au 30 juin 2020.

Les éléments de passage de l'EBITDA à l'EBIT Courant au 30 juin 2021 par rapport au 30 juin 2020 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	30 juin 2021
EBITDA	1 599,0	2 080,7
Dépenses de renouvellement	-132,3	-142,7
Amortissements ⁽¹⁾	-1 053,7	-1 095,8
Provisions, juste valeur et autres	-15,6	10,1
Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées	40,1	48,4
EBIT Courant	437,5	900,7

(1) Y compris remboursement des actifs financiers opérationnels

La progression de l'EBIT Courant par rapport au 30 juin 2020 est significative et s'élève à +473 millions d'euros à change constant, soit +108,1%. La progression provient essentiellement de :

- d'une forte amélioration de l'EBITDA (+502 millions d'euros à change constant) ;
- d'une variation des amortissements⁽¹⁾ impactée par les entrées de périmètre 2020 ;
- d'un écart favorable sur les provisions et autres qui inclut une hausse des plus-values de cessions industrielles (+40 millions d'euros à change constant) liée notamment à la rotation d'actifs en Suède et en Norvège ;
- de quote-part de résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées en progression.

L'effet change sur l'EBIT Courant est négatif de -10 millions d'euros et reflète principalement la variation des devises en Amérique (-6 millions d'euros)⁽²⁾.

(1) Y compris remboursement des actifs financiers opérationnels

1.3.4.2 Résultat financier

Au 30 juin 2021, le résultat financier s'élève à -121,2 millions d'euros contre -299,6 millions d'euros au 30 juin 2020. La forte amélioration provient principalement de la prise en compte des dividendes reçus au titre de la participation du Groupe dans Suez pour l'exercice 2020 à hauteur de +122 millions d'euros et d'une amélioration du coût de financement.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net s'établit à -152,4 millions d'euros au 30 juin 2021, par rapport à -215,6 millions d'euros au 30 juin 2020. Cette baisse importante du coût de l'endettement du Groupe est liée aux conditions de refinancement favorables des émissions obligataires en 2020, à des taux d'intérêts en devise historiquement bas, à une hausse des

(2) Impacts change par devises : dollar américain (-3 millions d'euros), peso argentin (-3 millions d'euros), zloty polonais (-2 millions d'euros), dirham Emirats Arabes Unis (-2 millions d'euros), forint hongrois (-1 millions d'euros), couronne tchèque (+2 millions d'euros), couronne suédoise (+1 millions d'euros).

billets de trésorerie qui concourt à la performance de la transformation des dettes en devises et à l'impact positif relatif à l'annulation du portefeuille de couverture de taux (swap pré-hedge) mis en place en 2020.

Hors impact IFRS 16, le taux de financement du Groupe s'établit ainsi à 2,51% au 30 juin 2021 contre 4,36% au 30 juin 2020 (respectivement 2,43% versus 3,96% incluant IFRS 16).

Autres revenus et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers s'élèvent à +31,2 millions d'euros au 30 juin 2021, contre -84,0 millions d'euros au 30 juin 2020.

Ils incluent les intérêts sur passifs du domaine concédé (IFRIC 12) pour -37,8 millions d'euros, les effets de désactualisation des provisions pour -5,9 millions d'euros ainsi que le montant des dividendes Suez au titre de l'année 2020 (122 millions d'euros) pour la quote-part de détention par le Groupe (29,9%) – dividendes encaissés le 8 juillet 2021.

Les moins-values de cessions financières comptabilisées sur le premier semestre 2021 s'élèvent à -4,6 millions d'euros et comprennent essentiellement la plus-value de cession des activités de services industriels dans les pays nordiques (+13 millions d'euros) compensée par la moins-value de cession des activités de Aqua Utilities chez Veolia Water Technology (-7 millions d'euros) et des coûts de cession en Amérique du Nord (-3 millions).

Au 30 juin 2020, les plus-values de cession financières courantes s'élevaient à +0,2 millions d'euros

1.3.4.3 Charge d'impôt courante

La charge d'impôt courante s'élève à -188,4 millions d'euros au 30 juin 2021, contre -63,4 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le taux d'impôt courant au 30 juin 2021 s'élève à 25,0% contre 64,9% au 30 juin 2020.

1.3.4.4 Résultat net courant

Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 516 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 7 millions d'euros au 30 juin 2020. Hors plus ou moins-values de cessions financières nettes d'impôts et minoritaires, le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 520 millions d'euros contre 6 millions d'euros au 30 juin 2020.

1.3.4.5 Résultat net

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à +301 millions d'euros au 30 juin 2021, contre -138 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère ressort à 0,53 euro (de base) et 0,51 euro (dilué) au 30 juin 2021, contre -0,25 euro (de base) et -0,25 euro (dilué) au 30 juin 2020.

1.3.4.6 Résultat net courant / Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 95,4 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 66,3 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est de 301 millions d'euros au 30 juin 2021 contre -138 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère est de 516 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 7 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action au 30 juin 2021 ressort à 0,53 euro de base et 0,51 euro en dilué, contre -0,25 euro de base et -0,25 euro en dilué au 30 juin 2020. Le résultat net courant par action attribuable aux propriétaires de la société mère au 30 juin 2021 ressort à 0,91 euro de base et 0,87 euro en dilué, contre 0,01 euro de base et 0,01 euro en dilué au 30 juin 2020.

Au 30 juin 2021, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 566 541 904⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Au 30 juin 2020, les instruments (principalement relatifs aux obligations convertibles OCEANE émises le 12 septembre 2019) ont été exclus du calcul du résultat net dilué par action car ils sont anti-dilutifs.

Au 30 juin 2021 la formation du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est la suivante:

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	Total
EBIT	900,7	-160,9	739,8
Coût de l'endettement financier net	-152,4	-	-152,4
Autres revenus et charges financiers	53,9	-22,7	31,2
Résultat avant impôts	802,2	-183,6	618,6
Charge d'impôts sur les sociétés	-188,4	-29,6	-218,0
Résultat net des autres sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités non poursuivies	-	-4,6	-4,6
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-98,3	2,8	-95,4
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	515,5	-215,0	300,5

Au 30 juin 2020 la formation du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est la suivante:

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	Total
EBIT	437,5	-145,1	292,5
Coût de l'endettement financier net	-215,6	-	-215,6
Autres revenus et charges financiers	-84,0	-	-84,0
Résultat avant impôts	138,0	-145,1	-7,1
Charge d'impôts sur les sociétés	-63,4	8,3	-55,2
Résultat net des autres sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités non poursuivies	-	-9,0	-9,0
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-67,0	0,8	-66,3
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	7,4	-145,0	-137,6

Le tableau de passage de l'EBIT Courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est le suivant:

(en millions d'euros)	30 juin 2020	30 juin 2021
EBIT Courant	437,5	900,7
Pertes de valeur sur goodwill et goodwills négatifs	-44,2	-1,6
Dotations nettes aux provisions non courantes	21,4	5,0
Charges de restructuration	-23,4	-35,5
Frais de personnel – paiements en actions	-2,2	-
Provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, AFOs et autres	-92,7	-63,0
Coûts d'acquisition de titres avec ou sans prise de contrôle	-4,0	-65,8
Total des éléments non courants	-145,1	-160,9
Résultat opérationnel après QPRN des entités mises en équivalence	292,5	739,8

Les charges de restructuration au 30 juin 2021 concernent principalement l'activité Déchets en France pour -19 millions d'euros et les pays nordiques à hauteur de -5 millions d'euros.

Les provisions pertes de valeurs et autres charges non courantes incluent les coûts liés aux mesures d'adaptation à la crise sanitaire ainsi que des coûts encourus sur un litige nord-américain.

1.3.4.7 Quote-part de résultat des autres entités mises en équivalence et des activités non poursuivies

Le résultat des activités non poursuivies est constitué des impacts résiduels en 2020 du résultat des activités abandonnées d'EPC. Voir note 4.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.4 Financement

1.4.1 EVOLUTION DU FREE CASH-FLOW NET ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le **Free cash-flow net** est positif et s'élève à +270 millions d'euros au 30 juin 2021, en très nette progression par rapport au 30 juin 2020 (+785 millions d'euros).

La progression du free cash-flow net par rapport au 30 juin 2020 reflète :

- l'augmentation de l'EBITDA sur le premier semestre portée par l'accélération du rebond sur le deuxième trimestre et l'intensification des efforts d'efficacité commerciale et opérationnelle
- des investissements industriels nets en baisse de 4,5% en courant (-2,8% à change constant) à 834 millions d'euros, grâce à la poursuite d'une stricte politique de contrôle des investissements et à la hausse des cessions industrielles ;
 - des investissements de maintenance à hauteur de 504 millions d'euros (soit 4% du chiffre d'affaires);

- des investissements de croissance sur le portefeuille existant de 346 millions d'euros (contre 336 millions au 30 juin 2020);

- des investissements discrétionnaires qui s'élèvent à 122 millions d'euros en baisse de -6 millions d'euros par rapport à 2020 ;

- des cessions industrielles à hauteur de 138 millions d'euros.

- une nette amélioration de la variation du Besoin en fonds de roulement opérationnel qui s'élève à -381 millions d'euros contre une variation de -683 millions d'euros en juin 2020 grâce à la poursuite des efforts de recouvrement et le retournement de l'impact de la crise sanitaire.

L'**endettement financier net** s'établit à 13 767 millions d'euros, contre 13 217 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le tableau ci-après récapitule la variation de l'Endettement Financier Net et du Free Cash Flow net :

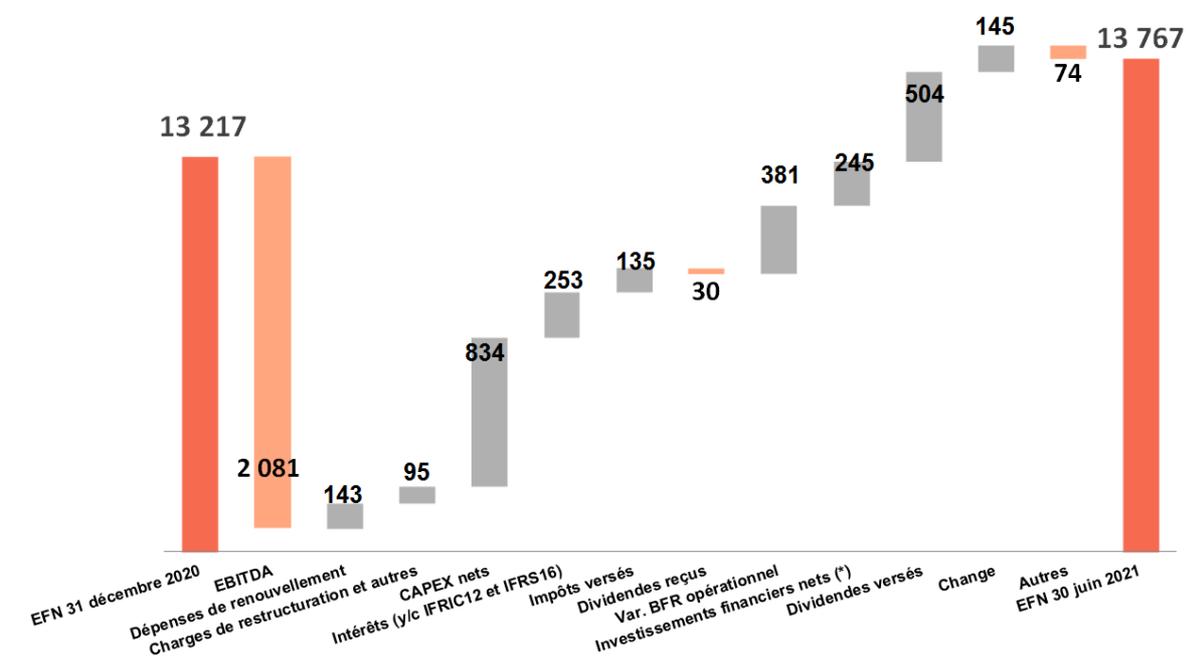
<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	30 juin 2021
EBITDA	1 599	2 081
Investissements industriels nets de cession	-873	-834
Variation BFR opérationnel	-683	-381
Dividendes reçus des entités mises en équivalence et des co-entreprises	53	30
Dépenses de renouvellement	-103	-143
Autres charges non courantes et charges de restructuration	-97	-95
Intérêts sur passifs du domaine concédé (I12)	-40	-38
Intérêts sur droit d'usage (IFRS 16)	-18	-14
Éléments financiers (Intérêts versés courants et capacité d'autofinancement financière)	-213	-201
Impôts payés	-140	-135
Free cash-flow net, avant versement du dividende, investissements financiers et cessions financières	-515	270
Dividendes versés	-347	-504
Investissements financiers nets	-370	-245
Variation des créances et autres actifs financiers	-68	-9
Emissions / remboursement de titres super subordonnés	0	1
Augmentation de capital	-6	10
Free cash-flow	-1 306	-477
Effets de change et autres variations	136	-74
Remboursement Hybride	0	0
Variation	-1 170	-550
Endettement Financier Net à l'ouverture	-10 680	-13 217
Endettement Financier Net à la clôture	-11 850	-13 767

Par rapport au 31 décembre 2020, la variation de l'**endettement financier net** est principalement portée par :

- la génération du free cash-flow net de l'exercice à hauteur de + 270 millions d'euros;
- le versement des dividendes votés en assemblée générale mixte le 22 avril 2021 (397 millions d'euros)

- des investissements financiers nets à hauteur de 245 millions d'euros (y compris frais d'acquisition et endettement entrant) qui incluent notamment l'impact de l'acquisition de la société OSIS, d'une unité d'engrais organiques en France, la cession des activités services industriels en Suède et en Norvège et de la concession d'eau de Shenzhen en Chine;

L'Endettement financier net est par ailleurs impacté par un effet de change défavorable de -145 millions d'euros au 30 juin 2021 par rapport au 31 décembre 2020⁽¹⁾.



(*) Investissements financiers de -413 millions d'euros nets des cessions financières de 168 millions d'euros.

(**) Essentiellement remboursement de prêt aux co-entreprises compensé par une créance sur dividendes Suez mise en paiement au 8 juillet 2021

(1) Principalement porté par des impacts défavorables sur la livre sterling (-44 millions d'euros), le dollar américain (-39 millions d'euros), la couronne tchèque (-25 millions d'euros) et le zloty polonais (-14 millions d'euros).

1.4.2 INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET FINANCIERS

1.4.2.1 Investissements industriels

Le volume total des investissements industriels bruts, y compris nouveaux actifs financiers opérationnels, réalisés par le Groupe s'est élevé à -972 millions

d'euros au 30 juin 2021, contre -962 millions d'euros au 30 juin 2020.

Les investissements industriels par **segment**, hors activités non poursuivies, se décomposent de la façon suivante:

30 juin 2021 (en millions d'euros)	Maintenance et défense du portefeuille ⁽¹⁾	Croissance discrétionnaire	Total investissements industriels bruts ⁽²⁾	Cessions industrielles	Total investissements industriels nets
France	210	8	218	-23	195
Europe, hors France	316	51	367	-55	312
Reste du monde	217	44	261	-23	238
Activités mondiales	81	19	100	-37	63
Autres	26	0	26	0	26
Groupe	850	122	972	-138	834

(1) Dont investissements de maintenance à hauteur de 504 millions d'euros (y compris IFRS16), et investissements de défense du portefeuille à hauteur de 346 millions d'euros.

(2) Dont nouveaux actifs financiers opérationnels à hauteur de -53 millions d'euros.

30 juin 2020 (en millions d'euros)	Maintenance et défense du portefeuille ⁽¹⁾	Croissance discrétionnaire	Total investissements industriels bruts ⁽²⁾	Cessions industrielles	Total investissements industriels nets
France	194	19	213	-18	195
Europe, hors France	332	32	364	-32	332
Reste du monde	211	71	282	-16	266
Activités mondiales	84	6	90	-23	67
Autres	13	0	13	0	13
Groupe	834	128	962	-89	873

(1) Dont investissements de maintenance à hauteur de 497 millions d'euros, et investissements de défense du portefeuille à hauteur de 336 millions d'euros.

(2) Dont nouveaux AFO à hauteur de -60 millions d'euros.

1.4.2.2 Investissements et cessions financiers

Les investissements financiers nets s'élèvent à -245 millions d'euros au 30 juin 2021 contre -370 millions d'euros au 30 juin 2020.

Les investissements financiers s'élèvent à 413 millions d'euros au 30 juin 2021 (y compris frais d'acquisition et endettement entrant) et incluent principalement les impacts des acquisitions d'Osis en France (262 millions d'euros hors dette IFRS 16 ; 336 millions d'euros y compris dettes IFRS 16) et de l'acquisition d'une unité d'engrais organiques en France (22 millions d'euros). En juin 2020, les investissements financiers s'élevaient -368 millions d'euros (y compris frais d'acquisition et endettement entrant) et incluaient les impacts de l'acquisition de Alcoa aux Etats-Unis (231 millions d'euros), l'acquisition des actionnaires de Nagpur en Inde (113 millions d'euros) ainsi que l'acquisition des titres de la

société Torrepet, spécialisée dans l'activité de recyclage de plastiques en Espagne.

Les cessions financières s'élèvent à 168 millions d'euros au 30 juin 2021 (y compris frais de cession) et comprennent notamment la cession de 5% des titres détenus dans la concession chinoise Shenzhen par VE CGE (80 millions hors remboursement du prêt actionnaire d'un montant de 105 millions d'euros) ainsi que la cession des activités de services industriels en Suède et en Norvège à hauteur de 32 millions d'euros (montant total de transaction de 70 millions d'euros).

Au 30 juin 2020, les cessions financières s'élevaient à -2 millions d'euros (y compris frais de cession) et comprenaient la cession des activités médicales de Foshan en Chine pour 14 millions d'euros.

1.4.3 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OPERATIONNEL

La variation du Besoin en Fonds de Roulement Opérationnel (hors activités non poursuivies) s'élève à -381 millions d'euros au 30 juin 2021 contre -683 millions d'euros au 30 juin 2020.

Cette forte amélioration traduit les efforts importants de recouvrement des créances et une gestion stricte

du Besoin en Fonds de Roulement sur l'ensemble du Groupe.

Se référer à la Note 6.3 des états financiers consolidés au 30 juin 2021.

1.4.4 FINANCEMENT EXTERNE

Structure de l'endettement financier net

L'endettement financier net après couverture au 30 juin 2021 est à taux fixe à hauteur de 97% (contre 98% à fin décembre 2020).

La maturité moyenne de l'endettement financier net s'établit à 5,9 ans au 30 juin 2021 contre 7,5 ans au 30 juin 2020.

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Dettes financières non courantes	8.1.1	11 995	11 618
Dettes financières courantes	8.1.1	7 580	8 341
Trésorerie passive	8.1.4	188	225
Sous-total dettes financières		19 763	20 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.4	-7 029	-5 454
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture	8.3.1	-59	8
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement	8.1.3	-825	-971
Endettement financier net		11 850	13 767

Position de liquidité du Groupe

Le détail des liquidités dont le Groupe dispose au 30 juin 2021 est le suivant :

(en millions d'euros)	31 décembre 2020	30 juin 2021
Veolia Environnement :		
Crédit syndiqué non tiré	3 000,0	3 000,0
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	1 000,0	1 000,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées		-
Ligne de lettres de crédit	21,6	22,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	5 542,2	5 259,1
Filiales :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 132,9	1 165,8
Total des liquidités	10 696,7	10 447,2
Dettes courantes et trésorerie passive		
Dettes courantes	7 599,6	8 340,1
Trésorerie passive	217,6	224,5
Total des dettes courantes et trésorerie passive	7 817,2	8 564,6
Total des liquidités nettes des dettes courantes et trésorerie passive	2 879,5	1 882,6

(1) Y compris les actifs liquides et les actifs liés au financement inclus dans l'endettement financier net.

Covenants bancaires

Se référer à la Note 8.4 des états financiers consolidés au 30 juin 2021.

1.5 Autres éléments

1.5.1 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux

parties liées » (se référer la Note 13 des états financiers consolidés au 30 juin 2021).

1.5.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A l'exception des éléments présentés en chapitre 1 relatifs à :

- l'avis de conformité sur le projet d'offre publique d'achat reçu de l'AMF le 20 juillet 2021 ;
- l'avis publié par l'AMF le 28 juillet précisant que l'offre publique d'achat est ouverte à compter du 29 juillet 2021.

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration.

1.5.3 FACTEURS DE RISQUES

Les principaux facteurs de risques auxquels le Groupe pourrait être confronté sont détaillés dans le chapitre 2 du document d'enregistrement universel 2020.

La section « Risques liés à la sélection et à l'intégration des acquisitions » a été complétée, se

référer au chapitre 3.5 du document « autres informations » publié dans le cadre de l'offre publique d'achat sur les actions de Suez et disponible sur le site internet de la Société.

1.5.4 PERSPECTIVES

Perspectives⁽¹⁾ 2021 relevées (avant intégration de Suez)

Au regard du très bon premier semestre, les perspectives d'EBITDA pour l'ensemble de l'année 2021 sont relevées. Les perspectives pour 2021 s'établissent comme suit :

- chiffre d'affaires supérieur à 2019 ;
- économies de coûts supérieures à 350 M€ : 250 M€ au titre du plan d'efficacité récurrent et 100 M€ d'économies complémentaires non récurrentes au titre du plan Recover & Adapt ;
- EBITDA supérieur à 4,1 Mds€ au lieu de supérieur à 4 Mds€, soit une croissance supérieure à 12% comparé à 2020 ;
- Endettement Financier Net ramené en-dessous de 12 Mds€ à fin 2021 et *leverage ratio* inférieur à 3x ;
- objectif du retour à la politique de distribution pré-crise au titre de 2021.

(1) A change constant.

1.6 Annexes

1.6.1 RECONCILIATION DES INDICATEURS GAAP ET DES INDICATEURS UTILISÉS PAR LE GROUPE

Le tableau de passage de l'EBIT Courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 2.4.3. De la même façon, le

tableau de passage du résultat net courant au résultat net part du Groupe tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 2.4.3.

Le tableau de passage des flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies (inclus dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie) au free cash-flow net est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2020	30 juin 2021
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		440,0	1 058,1
Intégration :			
Investissements industriels nets de subvention		-604,1	-620,8
Cessions d'actifs industriels		89,5	138,5
Nouveaux actifs financiers opérationnels		-59,8	-53,0
Remboursement des actifs financiers opérationnels		65,7	83,4
Nouvelles dettes de location financement		-234,4	-225,8
Dividendes reçus	Note 8.3.2	53,4	30,1
Intérêts financiers nets		-275,5	-246,2
Exclusion :			
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres, et autres		10,3	105,8
Free cash-flow net		-514,9	270,1

Le tableau de passage des investissements industriels nets de subvention (inclus dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie) aux investissements industriels est le suivant:

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	30 juin 2021
Investissements industriels nets de subvention	-604,1	-620,8
Nouvelles dettes de location financement	-234,4	-225,8
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé	-63,2	-72,7
Nouveaux actifs financiers opérationnels	-59,8	-53,0
Investissements industriels	-961,5	-972,3

1.6.2 DEFINITIONS

Une modification est intervenue dans la définition des indicateurs financiers Non Gaap utilisés par le Groupe.

A compter de l'exercice 2021 et en vue de permettre une meilleure comparabilité avec les autres émetteurs, les impacts liés à l'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » sont désormais intégrés à l'EBIT Courant.

Indicateurs non strictement comptables (« NON GAAP »)

Pour obtenir l'EBIT courant (qui comprend la quote-part de résultat net courant des co-entreprises dans le prolongement des activités du Groupe et des

entreprises associées), sont exclus du Résultat Opérationnel les éléments suivants :

- les dépréciations de goodwill des filiales contrôlées et des entités mises en équivalence;
- les charges de restructuration;
- les provisions et pertes de valeur non courantes ;
- les dépréciations non courantes et/ou significatives d'actifs immobilisés (corporels, incorporels et actifs financiers opérationnels) ;
- les coûts d'acquisitions de titres.

Pour les autres indicateurs, se référer au paragraphe 5.5.8 du document d'enregistrement universel 2020.

ETATS FINANCIERS

2.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés - 30 juin 2021

2.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

État de la situation financière consolidée actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Goodwill	Note 7.1	5 888,9	6 054,7
Actifs incorporels du domaine concédé	Note 7.2.1	3 544,9	3 571,5
Autres actifs incorporels	Note 7.2.2	1 371,3	1 309,6
Actifs corporels	Note 7.3	8 216,6	8 342,0
Droits d'usage (nets)	Note 7.4	1 529,5	1 541,0
Participations dans les co-entreprises	Note 6.2.1	1 020,8	1 370,9
Participations dans les entreprises associées	Note 6.2.1	353,9	346,9
Titres de participation non consolidés (*)		3 102,2	3 816,0
Actifs financiers opérationnels non courants	Note 6.4	1 198,1	1 133,9
Instruments dérivés non courants – Actif	Note 8.2	53,5	58,3
Autres actifs financiers non courants	Note 8.1.3	427,3	364,1
Impôts différés actifs	Note 11.1	1 036,5	1 045,9
Actifs non courants		27 743,5	28 954,8
Stocks et travaux en cours	Note 6.3	797,7	784,0
Créances d'exploitation	Note 6.3	9 106,2	9 523,7
Actifs financiers opérationnels courants	Note 6.4	172,8	181,9
Autres actifs financiers courants	Note 8.1.3	1 073,2	1 314,1
Instruments dérivés courants – Actif	Note 8.2	174,8	147,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1.4	5 840,0	5 453,9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 4.2	455,7	283,8
Actifs courants		17 620,4	17 688,6
TOTAL ACTIF		45 363,9	46 643,4

(*) Les titres non consolidés sont composés des titres Suez pour 3 765,0 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 3 046,0 millions d'euros au 31 décembre 2020 (cf. note 3) et d'autres titres pour 51,0 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 56,2 millions d'euros au 31 décembre 2020

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État de la situation financière consolidée passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Capital	Note 9.1.1	2 893,1	2 898,0
Primes		7 291,8	7 286,9
Titres Super Subordonnés à durée indéterminée		1 987,1	1 964,0
Réserves et résultat part du Groupe	Note 9.1	-4 955,8	-4 198,6
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Note 9.1	7 216,2	7 950,3
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 9.2	1 098,5	1 157,3
Capitaux propres		8 314,7	9 107,6
Provisions non courantes	Note 10	1 846,8	1 911,9
Dettes financières non courantes	Note 8.1.1	10 836,4	10 331,4
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 8.1.2	1 296,8	1 286,8
Instruments dérivés non courants – Passif	Note 8.2	65,3	70,7
Passifs du domaine concédé - part non courante	Note 6.5	1 459,9	1 439,2
Impôts différés passifs	Note 11.1	1 094,4	1 114,7
Passifs non courants		16 599,6	16 154,7
Dettes d'exploitation	Note 6.3	11 850,4	11 853,9
Passifs du domaine concédé - part courante	Note 6.5	145,6	154,3
Provisions courantes	Note 10	510,7	584,4
Dettes financières courantes	Note 8.1.1	7 196,7	7 931,2
Dettes locatives IFRS 16 courantes	Note 8.1.2	402,9	408,9
Instruments dérivés courants – Passif	Note 8.2	117,9	140,3
Trésorerie passive	Note 8.1.4	217,6	224,5
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 4.2	7,8	83,6
Passifs courants		20 449,6	21 381,1
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		45 363,9	46 643,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Chiffre d'affaires	Notes 6.1	12 412,0	13 645,1
Coûts des ventes	Note 6.2	-10 717,8	-11 374,3
Coûts commerciaux	Note 6.2	-279,3	-279,0
Coûts généraux et administratifs	Note 6.2	-1 059,0	-1 136,4
Autres charges et produits opérationnels	Note 6.2	-103,5	-164,0
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	Note 6.2	252,4	691,4
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		40,1	48,4
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 6.2.1	27,9	33,0
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 6.2.1	12,2	15,4
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		292,5	739,8
Coût de l'endettement financier	Note 8.3.1	-215,6	-152,4
Autres revenus et charges financiers	Note 8.3.2	-84,0	31,2
Résultat avant impôts		-7,1	618,6
Impôts sur le résultat	Note 11.1	-55,2	-218,0
Résultat net des activités poursuivies		-62,3	400,6
Résultat net des activités non poursuivies	Note 4.2.1	-9,0	-4,6
Résultat net		-71,3	396,0
Part des propriétaires de la société mère		-137,6	300,5
Part des participations ne donnant pas le contrôle)	Note 9.2	66,3	95,5
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE PAR ACTION (en euros)	Note 9.5		
De base		-0,25	0,53
Dilué (*)		-0,25	0,51
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION	Note 9.5		
De base		-0,23	0,54
Dilué (*)		-0,23	0,52
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES PAR ACTION	Note 9.5		
De base		-0,02	-0,01
Dilué (*)		-0,02	-0,01

(*) Les actions de performance et les obligations d'échange en actions nouvelles (OCEANE) sont exclues du résultat net dilué du premier semestre 2020 car elles sont anti-dilutives

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2.1.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Résultat net	-71,3	396,0
Réévaluation du passif / (de l'actif) au titre des prestations définies	6,3	22,2
Impôts	-1,0	-1,8
<i>Montant net d'impôts</i>	5,3	20,4
Ajustements de valeur sur instruments financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		704,0 ^(*)
Impôts		3,2
<i>Montant net d'impôts</i>	-	707,2
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	5,3	727,6
<i>Dont part des co-entreprises</i>		-10,3
<i>Dont part des entreprises associées</i>		-
Ajustements de valeur sur coût de la couverture	-2,8	11,9
Impôts	0,8	-
<i>Montant net d'impôts</i>	-2,0	11,9
Ajustements de valeur sur instruments financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-0,1	-
Impôts	1,9	-
<i>Montant net d'impôts</i>	1,8	-
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie		39,4
Impôts		-3,6
<i>Montant net d'impôts</i>	-	35,8
Écarts de conversion :		
• sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-246,1	68,3
<i>Montant net d'impôts</i>	-246,1	68,3
• sur le financement net des investissements à l'étranger	6,3	-16,0
• impôts	-	-
<i>Montant net d'impôts</i>	6,3	-16,0
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	-240,0	100,0
<i>Dont part des co-entreprises</i> ⁽¹⁾	-34,4	-36,3
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-10,0	6,9
Total Autres éléments du résultat global	-234,7	827,6
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	-306,0	1 223,6
dont quote-part des propriétaires de la société mère	-348,4	1 097,0
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	42,4	126,6

(1) La part des co-entreprises concerne principalement la variation des écarts de conversion des concessions chinoises (-43,9 millions d'euros au 30 juin 2021 contre -26,1 millions d'euros au 30 juin 2020).

(*) Dont 716,9 de variation de juste valeur des titres Suez (voir note 9.1.5).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2.1.4 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Résultat net		-71,3	396,0
Résultat net des activités poursuivies		-62,3	400,6
Résultat net des activités non poursuivies		-9,0	-4,6
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels		1 078,3	1 059,3
Amortissements et pertes de valeurs financiers		13,1	-8,5
Plus ou moins-values de cessions d'actifs opérationnels		3,0	-39,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs financiers		-16,0	0,3
Quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 6.2.1	-27,9	-33,0
Quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 6.2.1	-12,2	-15,4
Dividendes reçus	Note 8.3.2	-0,9	-123,0
Coût de l'endettement financier	Note 8.3.1	215,6	152,4
Impôts	Note 11	55,2	218,0
Autres éléments		80,5	35,0
Capacité d'autofinancement	Note 5	1 326,4	1 646,7
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel		-683,3	-380,9
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé		-63,2	-72,7
Impôts versés		-139,9	-135,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		440,0	1 058,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		-24,7	-13,2
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		415,3	1 044,9
Investissements industriels nets de subvention		-604,1	-620,8
Cessions d'actifs industriels		89,5	100,0
Investissements financiers	Note 4.1	-323,2	-310,5
Cessions d'actifs financiers	Note 4.1	-5,7	176,5
Actifs financiers opérationnels		-	-
Nouveaux actifs financiers opérationnels	Note 6.4	-59,8	-53,0
Remboursements d'actifs financiers opérationnels	Note 6.4	65,7	83,4
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)		53,4	30,7
Créances financières non courantes décaissées		-136,5	-64,5
Créances financières non courantes remboursées		80,3	161,4
Variation des créances financières courantes		-11,9	16,2
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		-852,3	-480,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-0,6	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-852,9	-480,6

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Variation des dettes financières courantes	Note 8.1.1	1 097,8	-596,5
Remboursement des dettes locatives courantes IFRS 16	Note 8.1.2	-243,7	-229,1
Autres variations des dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 8.1.2	-61,1	-64,8
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	Note 8.1.1	1 996,8	791,4
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	Note 8.1.1	-29,2	-15,6
Variation des actifs liquides et des actifs financiers liés au financement	Note 8.1.3	-359,1	-135,5
Augmentation de capital	Note 9.1.1	1,0	17,4
Réduction de capital		-	-
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles		-3,8	-1,9
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		0,2	0,3
Emission de titres super subordonnés		-	0,8
Coupons sur les titres super subordonnés		-	-23,9
Mouvements sur actions propres		-6,4	10,1
Dividendes versés		-346,4	-480,2
Intérêts financiers versés	Note 8.3.2	-218,0	-194,3
Intérêts sur actifs opérationnels IFRIC 12		-39,8	-37,8
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16 (*)	Note 8.3.2	-17,8	-14,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		1 770,5	-973,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies		-2,0	-0,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		1 768,5	-973,7
Effets de change et divers		-27,0	17,2
Variation de la trésorerie externe des activités non poursuivies		-3,6	-
TRESORERIE D'OUVERTURE		5 541,1	5 622,4
TRESORERIE DE CLÔTURE		6 841,4	5 229,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1.4	7 110,6	5 453,9
Trésorerie passive	Note 8.1.4	-269,2	-224,5
TRESORERIE DE CLÔTURE		6 841,4	5 229,4

(*) Les intérêts liés à la dette locative IFRS 16 ne sont pas inclus dans le coût de l'endettement financier mais dans les autres revenus et charges financiers (voir note 8.3.2.)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2.1.5 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2020	578 611 362	2 893,1	7 291,8	1 987,1	-450,7	-3 681,5	-405,6	-418,0	7 216,2	1 098,5	8 314,7
Augmentation du capital de la société mère	971 827	4,9	-4,9	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission de titres super subordonnés		-	-	0,8	-	-	-	-	0,8	-	0,8
Coupons sur titres super subordonnés		-	-	-23,9	-	-	-	-	-23,9	-	-23,9
Distribution de dividendes de la société mère		-	-	-	-	-397,0	-	-	-397,0	-	-397,0
Mouvements des titres d'autocontrôle		-	-	-	10,8	-0,6	-	-	10,2	-	10,2
Paiement fondé sur des actions		-	-	-	-	7,5	-	-	7,5	-	7,5
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	17,5	17,5
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	-83,2	-83,2
Transactions entre actionnaires		-	-	-	-	0,8	-	-	0,8	-0,7	0,1
Total des transactions entre actionnaires	971 827	4,9	-4,9	-23,1	10,8	-389,3	-	-	-401,6	-66,4	-468,0
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	20,4	34,8	741,3	796,5	31,1	827,6
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	300,5	-	-	300,5	95,5	396,0
Résultat global total de la période		-	-	-	-	320,9	34,8	741,3	1 097,0	126,6	1 223,6
Autres variations		-	-	-	-	38,7	-	-	38,7	-1,4	37,3
Montant au 30 juin 2021	579 583 189	2 898,0	7 286,9	1 964,0	-439,9	-3 711,2	-370,8	323,3	7 950,3	1 157,3	9 107,6

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2019	567 266 539	2 836,3	7 197,9	-	-442,4	-3 508,4	-92,6	-57,1	5 933,7	1 144,7	7 078,4
Augmentation du capital de la société mère				-	-		-	-	-	-	-
Emission de titres super subordonnés	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-
Reclassement coupons payés sur hybride / titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coupons titres super subordonnés				-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-277,1	-	-	-277,1	-	-277,1
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-6,4	-	-	-	-6,4	-	-6,4
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	2,2	-	-	2,2	-	2,2
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	1,5
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-69,3	-69,3
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	-0,2	-	-	-0,2	0,2	-
Total des transactions entre actionnaires	-	0	0	-	-6,4	-275,1	0	0	-281,5	-67,6	-349,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	5,4	-214,9	-1,3	-210,8	-23,9	-234,7
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-137,6	-	-	-137,6	66,3	-71,3
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	-132,2	-214,9	-1,3	-348,4	42,4	-306,0
Autres variations	-	-	-	-	-	-10,9	-	-	-10,9	-10,6	-21,6
Montant au 30 juin 2020	567 266 539	2 836,3	7 197,9	-	-448,8	-3 926,6	-307,5	-58,4	5 292,7	1 108,9	6 401,6

Le montant du dividende distribué par action ressort à 0,70 euro au cours de l'exercice 2021 et 0,50 euro au cours de l'exercice 2020.

Au 30 juin 2020 et au 30 juin 2021 le montant total des dividendes versés, qui s'élève respectivement à 346,4 millions d'euros et 480,2 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021
Distribution de dividendes de la société mère	-277,1	-397,0
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-69,3	-83,2
Païement du dividende pour partie en action	-	-
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES VERSES	-346,4	-480,2

2.1.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	38
NOTE 2 : RECOURS A DES APPRECIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE	40
NOTE 3 : RAPPROCHEMENT AVEC SUEZ	41
NOTE 4 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION	45
NOTE 5 : INFORMATIONS PAR SEGMENT OPERATIONNEL	48
NOTE 6 : ACTIVITES OPERATIONELLES.....	50
NOTE 7 : GOODWILLS, ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS	54
NOTE 8 :FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	57
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET PAR ACTIONS	63
NOTE 10 :PROVISIONS	65
NOTE 11 :IMPOTS.....	66
NOTE 12 : ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS.....	67
NOTE 13 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	72
NOTE 14 : EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	72
NOTE 15 :LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES INTEGREES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	72

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2021 ont été établis

sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 28 juillet 2021.

1.1 Référentiel

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2021 ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 28 juillet 2021.

doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1.1.1 Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires du groupe Veolia ("le Groupe") au 30 juin 2021 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2021.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans les états financiers consolidés 2020.

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2020, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Textes applicables au 1er janvier 2021

Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 (phase 2), en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence :

La réforme des taux d'intérêts de référence, qui aboutira au remplacement des taux Eonia et IBOR à partir du 1er janvier 2022, fait l'objet de discussions entre Veolia et ses contreparties bancaires afin de procéder au remplacement des indices IBOR par les nouveaux indices dans nos contrats. Au-delà des aspects contractuels, le Groupe s'attache également à organiser l'adaptation de ses systèmes d'information.

Les amendements d'IFRS 9, qui permettent de maintenir les relations de couverture une fois ces changements de taux réalisés, sont d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2021. Toutefois, Veolia les avait appliqués par anticipation dans les comptes consolidés 2020.

Au 30 juin 2021, l'exposition du Groupe relative aux instruments financiers indexés sur des taux variables dont la date de maturité est supérieure à 2022 porte sur des swaps de taux d'intérêts et Cross Currency Swaps pour un montant nominal de 1 500 millions d'euros.

L'application de ces textes n'a pas entraîné d'impact significatif pour le Groupe.

Texte applicables au-delà du 1er janvier

Second amendement à la norme IFRS 16, relatif aux allègements de loyers liés à la Covid-19 ;

IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;

Processus annuel d'améliorations des normes cycle 2018-2020 ;

Autres amendements relatifs aux normes suivantes :

- **IAS 1** : classement des passifs en tant que courants et non courants ;
- **IAS 16** : produits générés avant l'utilisation prévue de l'immobilisation ;
- **IFRS 3** : mise à jour de la référence au cadre conceptuel ;
- **IAS 37** : coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- **IAS 1** : information sur les méthodes comptables ;
- **IAS 8** : estimations comptables ;
- **IAS 12** : restriction du champ d'application de l'exemption à la comptabilisation initiale d'un impôt différé.

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes

Durant le premier semestre 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS a publié plusieurs décisions, dont les deux suivantes pour lesquelles une analyse est en cours par le Groupe :

- **IAS 38** : la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel

mis à disposition dans le "cloud" dans le cadre d'un contrat "Software as a service" (SAAS) ; et

- **IAS 19** : l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

1.2 Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture (une devise étrangère = xx euro)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Dollar américain	0,8930	0,8149	0,8415
Livre sterling	1,0960	1,1123	1,1654
Renminbi chinois	0,1259	0,1259	0,1303
Dollar australien	0,6118	0,6291	0,6308
Zloty polonais	0,2244	0,2193	0,2212
Forint hongrois	0,0028	0,0027	0,0028
Peso argentin	0,0127	0,0097	0,0088
Peso mexicain	0,0385	0,0410	0,0424
Real brésilien	0,1636	0,1569	0,1693
Couronne tchèque	0,0374	0,0381	0,0392

Cours de change moyen (une devise étrangère = xx euro)	1er semestre 2020	Exercice 2020	1er semestre 2021
Dollar américain	0,9077	0,8762	0,8299
Livre sterling	1,1442	1,1247	1,1519
Renminbi chinois	0,1289	0,1270	0,1282
Dollar australien	0,5961	0,6041	0,6399
Zloty polonais	0,2266	0,2250	0,2203
Forint hongrois	0,0029	0,0028	0,0028
Peso argentin	0,0141	0,0097	0,0091
Peso mexicain	0,0419	0,0408	0,0411
Real brésilien	0,1849	0,1699	0,1541
Couronne tchèque	0,0380	0,0378	0,0387

1.3 Saisonnalité des activités du Groupe

Les activités du Groupe sont, par nature, soumises à la fois à la saisonnalité des activités et aux conditions climatiques. Ainsi, les activités de Services à l'Energie se réalisent essentiellement au cours des premier et quatrième trimestres, correspondant aux périodes de chauffe en Europe. Dans les activités de l'Eau, la consommation d'eau à usage domestique et l'assainissement induit sont plus importants entre mai

et septembre dans l'hémisphère Nord, où le Groupe réalise la majeure partie de son activité.

Par conséquent, les résultats intermédiaires du Groupe au 30 juin 2021, ainsi que le niveau de certains indicateurs tels que le BFR, reflètent l'impact de cette combinaison de facteurs et ne sont pas indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2021.

Veolia peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Comme décrit en note 3 des états financiers au 31 décembre 2020 et eu égard à la résurgence de la pandémie dans la plupart des géographies, le groupe a continué de porter une attention particulière aux éléments suivants dans le cadre de l'élaboration des états financiers semestriels consolidés :

- tests de valeur des actifs (dont goodwill) ;
- valeur recouvrable des actifs opérationnels (créances clients et actifs contrats) ;

- recouvrabilité des impôts différés actifs sur déficits fiscaux ;
- trésorerie et liquidité nette ;
- perspectives de crédit ;
- covenants.

Au-delà des problématiques spécifiques induites par la crise sanitaire, nous présentons ci-après les éléments qui, usuellement, peuvent appeler des estimations et jugements de la part de la Direction, détaillés dans les notes citées :

- la classification et l'évaluation des actifs et passifs relevant de la norme IFRS 5 : les appréciations ayant conduit à l'application de la norme sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances (cf. note 4) ;
- la valorisation des actifs incorporels et corporels (cf. note 7) ;
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (cf. note 8) ;
- les montants des provisions (y compris pour engagements sociaux) (cf. note 10) ;
- la charge fiscale du Groupe : conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt est calculée en appliquant le taux effectif annuel d'impôt estimé au résultat avant impôt de la période, ajusté des éventuels éléments ponctuels (cf. note 11).

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

À la suite de l'annonce par Engie, le 31 juillet 2020, du lancement d'une revue stratégique incluant sa participation dans Suez, Veolia a remis à Engie, le **30 août 2020**, une offre ferme pour l'acquisition immédiate d'un bloc d'actions Suez détenues par Engie représentant environ 29,9 % du capital et des droits de vote de Suez.

Le 5 octobre 2020, Veolia et Engie ont conclu un contrat d'achat d'actions aux termes duquel Veolia a acquis auprès d'Engie, le 6 octobre 2020, 187 800 000 actions Suez, représentant environ 29,9 % du capital et des droits de vote de Suez, à un prix de 18 euros par action (dividende attaché) (l'« **Acquisition du Bloc** »). Veolia a confirmé son intention de déposer le projet d'offre publique d'achat visant les actions de Suez (l'« **l'Offre** ») au prix de 18 euros par action (dividende attaché), en conséquence de quoi l'AMF a constaté le début de la période de pré-offre⁽¹⁾.

L'Offre, alors formulée au prix de 18 euros par action (dividende attaché), et le projet de note d'information correspondant, ont été déposés auprès de l'AMF le **8 février 2021**⁽²⁾.

Le 12 avril 2021, Veolia et Suez ont annoncé être parvenus à un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux Groupes.

Cet accord fixe le prix du projet d'Offre à 20,50 € par action Suez (dividende attaché) et permettrait :

- d'une part, la mise en œuvre du projet de Veolia de constitution du champion mondial de la transformation écologique, doté d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 37 milliards d'euros, au sein duquel demeureront tous les actifs stratégiques identifiés par Veolia ;
- d'autre part, de constituer un « Nouveau Suez » composé d'actifs formant un ensemble cohérent et pérenne sur le plan industriel et social avec un chiffre d'affaires d'environ 7 Md€ et un réel potentiel de croissance.

L'accord de principe prévoit notamment :

- la réitération des engagements sociaux de Veolia pour une durée de quatre ans après la clôture de l'Offre,
- la suspension des procédures en cours entre les deux Groupes (le désistement des actions judiciaires intervenant à la signature de l'accord de rapprochement définitif), prévoit la désactivation de la fondation néerlandaise dans le cadre des annonces de Suez.

- une pleine coopération de Suez, de Veolia et des actionnaires du Nouveau Suez pour l'obtention dans les meilleurs délais et conditions possibles de toutes les autorisations nécessaires.
- la résiliation des accords avec Cleanaway concernant la cession des actifs en Australie (à l'exception de la cession des actifs de Sydney) et la suspension de toute autre cession.
- prévoit la conclusion des accords définitifs de rapprochement d'ici le 14 mai 2021.

Le 14 mai 2021, Veolia et Suez ont conclu, d'une part, un accord de rapprochement (l'« **Accord de Rapprochement** ») et, d'autre part, un Memorandum of Understanding (le « **Memorandum of Understanding** ») avec Meridiam, la Caisse des dépôts et consignations, CNP Assurances et Global Infrastructure Partners (le « **Consortium** »).

L'Accord de Rapprochement détaille les termes et conditions de la mise en œuvre de l'Offre et fixe les principes généraux de la création du Nouveau Suez via la cession par Suez, au bénéfice du Consortium, de ses activités Eau et Déchets (hors déchets dangereux) en France et de certaines activités à l'international (la « **Cession du Périmètre** »).

Le 27 juin 2021, conformément aux stipulations du Memorandum of Understanding, le consortium a remis à Suez et Veolia une offre ferme et définitive aux termes de laquelle la Cession du Périmètre serait réalisé au bénéfice d'une société nouvellement créée par Meridiam et Global Infrastructure Partners à hauteur de 40% du capital de chacun, par la Caisse des dépôts et consignations à hauteur de 12% et par CNP Assurances à hauteur de 8%.

La Cession du Périmètre inclurait :

- i. les activités Eau et Déchets (à l'exception des déchets dangereux) de Suez en France,
- ii. la global business unit « Smart & Environmental Solutions » de Suez (à l'exception de « SES Spain », de « SES Aguas Andinas et d'une partie de « SES Colombia »),
- iii. les activités Eau Municipale de Suez en Italie ainsi que la participation dans ACEA,
- iv. les activités Eau Municipale de Suez en République tchèque,
- v. les activités Eau Municipale et Déchets (à l'exception des déchets dangereux) de Suez en Afrique ainsi que la participation dans Lydec,
- vi. les activités Eau Municipale en Inde, au Bangladesh et au Sri Lanka,
- vii. les activités Eau municipale, Eau industrielle et de design et de construction

(1) Avis AMF n° 220C4093 du 6 octobre 2020 disponible sur le site de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>).

(2) Avis AMF n° 221C0312 du 8 février 2021 disponible sur le site de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>).

infrastructure de Suez en Chine, ainsi que l'ensemble des activités du groupe Suyu et deux incinérateurs industriels à Shanghai et Suzhou,

- viii. les activités Eau municipale de Suez en Australie
- ix. les activités de Suez en Ouzbékistan, en Azerbaïdjan, au Turkménistan et au Kazakhstan.

L'offre du Consortium valorise la Cession du Périmètre à 10,4 milliards d'euros en valeur d'entreprise (en prenant en compte les dettes liées à IFRS16). Cette valorisation intègre un complément de prix potentiel de 300 millions d'euros à verser à l'issue de l'exercice 2021, déterminé selon le niveau d'EBITDA qui sera atteint par le périmètre cédé à la clôture de l'exercice 2021. Cette offre valorise la Cession du Périmètre à 9,1 milliards d'euros en valeur des fonds propres.

La réalisation de la Cession du Périmètre demeurerait néanmoins conditionnée

- i. à certaines réorganisations portant sur le périmètre cédé,
- ii. au transfert au Consortium d'au moins 90 % des revenus du périmètre cédé, et
- iii. au règlement-livraison de l'Offre.

A la suite de la remise de l'offre ferme et définitive du Consortium, le Véhicule d'Acquisition du Consortium (société nouvelle créée par les membres du Consortium), Suez et Veolia ont signé un Put Option Agreement (le « **Put Option Agreement** ») aux termes duquel le Véhicule d'Acquisition du Consortium a consenti une promesse d'achat portant sur la Cession du Périmètre, qui pourrait être exercée par Suez dès la finalisation des procédures d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel compétentes du groupe Suez.

Est annexé au Put Option Agreement un projet de Share and Asset Purchase Agreement qui serait conclu entre Suez, Veolia et le Véhicule d'Acquisition

du Consortium en cas d'exercice de la promesse d'achat et qui fixe les termes et conditions du transfert d'actions, d'actifs et de passifs détenus par certaines entités du groupe Suez au Véhicule d'Acquisition du Consortium, en vue de la constitution du Nouveau Suez.

Le **29 juin 2021**, conformément à l'article 231-19 du règlement général de l'AMF, et connaissance prise notamment de l'avis du Comité de Groupe de Suez sur l'Offre en date du 21 juin 2021 et du rapport de l'expert indépendant, le cabinet Finexsi, sur les conditions financières de l'Offre en date du 29 juin 2021, le conseil d'administration de Suez a considéré que l'Offre est conforme à l'intérêt de Suez, de ses actionnaires et de ses salariés et recommandé aux actionnaires d'apporter leurs actions Suez à l'Offre.

Conformément aux termes de l'Accord de Rapprochement, Veolia a par conséquent décidé de rehausser le prix de l'Offre de 18 euros par action (dividende attaché) à **20,50 euros par action (dividende attaché)** et instruit les Établissements Présentateurs, **d'informer l'AMF dudit rehaussement du prix et de déposer le projet modificatif de note d'information correspondant.**

Le **20 juillet 2021**, l'AMF a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat visant les actions de Suez déposé le 30 juin dernier par Veolia emportant visa du projet de note d'information.

La note d'information de Veolia et la note en réponse de Suez ainsi que les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF sont disponibles sur les sites internet respectifs de Veolia et de Suez. Conformément à l'avis publié par l'AMF le 28 juillet, l'Offre Publique d'Achat est ouverte à compter du 29 juillet 2021.

Il est rappelé qu'à la suite du détachement du dividende de 0,65 euros par action approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Suez en date du 30 juin 2021, le prix de 20,50 euros par action (dividende attaché) a automatiquement été réduit de 0,65 euro, se fixant à **19,85 euros par action** (droits à distribution attachés).

Autorisations relatives au contrôle des concentrations

Conformément aux dispositions de l'article 231-11 du règlement général de l'AMF, l'Offre est soumise à la condition suspensive de l'autorisation de l'opération de rapprochement au titre du contrôle des concentrations par la Commission européenne en application de l'article 6.1.b) du Règlement CE n° 139/2004 du 20 janvier 2004, étant précisé que l'Initiateur se réserve la faculté de renoncer à cette condition, après concertation préalable (sans droit de veto) de Suez, notamment en vue d'accélérer le calendrier de l'Offre après prise en compte des discussions avec la Commission Européenne.

L'AMF fixera la date de clôture de l'Offre dès réception de l'autorisation de la Commission européenne ou de la confirmation de l'absence d'opposition à ladite autorisation ou, le cas échéant, de l'exercice par l'Initiateur de la faculté de renoncer à la présente condition suspensive.

Conformément aux dispositions de l'article 231-11 du règlement général de l'AMF, l'Offre sera automatiquement caduque dès lors que l'opération de rapprochement ferait l'objet de l'engagement de la procédure prévue à l'article 6.1.c) du Règlement CE n° 139/2004 du 20 janvier 2004 par la Commission

européenne, sauf à ce que l'Initiateur ait préalablement exercé sa faculté de renoncer à la condition suspensive susvisée.

L'opération a d'ores et déjà été autorisée au titre du contrôle des concentrations aux États-Unis, au Canada, en Colombie, en Equateur, en Corée du Sud et en Arabie Saoudite.

Financement des opérations

Acquisition du Bloc (29,9% du capital de Suez auprès d'Engie)

Elle a été financée sur les ressources propres du Groupe puis refinancée le 14 octobre 2020, par l'émission de titres super subordonnés de dernier rang à durée indéterminée en euros (850 millions d'euros à 2,25% de rendement avec une première date de révision en avril 2026, et 1 150 millions d'euros à 2,50% de rendement avec une première date de révision en avril 2029). Cette opération a permis de renforcer la structure financière du Groupe tout en confortant ses ratios de crédit.

Offre Publique d'Achat

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions visées serait apportée à l'Offre, le coût maximum de l'Offre s'élèverait à environ 8,97 milliards d'euros. Le financement de l'Offre est assuré par un crédit relais

conclu avec un syndicat bancaire. Il est prévu que ce crédit soit refinancé par le produit des cessions réalisées dans le cadre de la création du « nouveau Suez », par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et, éventuellement, par l'émission de dette obligataire hybride. L'augmentation de capital envisagée serait de l'ordre de 2,5 milliards d'euros et interviendrait à l'automne 2021, sous réserve des conditions usuelles. Le plan de financement vise à préserver, pour le groupe élargi, une notation de crédit correspondant à un rating investment grade et à maintenir le ratio d'endettement financier net / EBITDA en dessous de 3.0x à moyen terme conformément aux objectifs du groupe.

Un engagement de financement correspondant à l'engagement obtenu du syndicat bancaire pour l'acquisition des titres a été enregistré au 30 juin 2021 pour un montant total de 9,3 milliards d'euros (voir Note 8.4.2).

Impact dans les comptes consolidés du 30 juin 2021 de la participation dans Suez

Comptabilisation du bloc (acquisition des 29.9% des titres Suez auprès d'Engie)

En l'absence d'évolution depuis le 31 décembre 2020 des droits attachés aux actions Suez acquises le 6 octobre 2020,

- Veolia ne dispose d'aucun représentant au Conseil d'administration de Suez ;
- Veolia n'a pas la libre faculté d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur les politiques de Suez en raison des contraintes imposées par les processus d'autorisation relatives au contrôle des concentrations en Europe et au Royaume-Uni (sauf situation particulière et sur dérogation des autorités compétentes).

Le management de Veolia considère au 30 juin 2021 ne pas pouvoir participer au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de Suez, au sens de la norme IAS 28.

En l'absence d'influence notable, la participation de 29.9% dans Suez demeure comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée en titres non consolidés.

Conformément à la norme IFRS 9, ces titres sont évalués à la juste valeur. En pratique, le cours de bourse de clôture est la référence utilisée. En application de la politique comptable du Groupe, l'ensemble des effets de variation de juste valeur est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

En conséquence, au 30 juin 2021, la valeur des titres Suez s'élève à 3 765 millions d'euros. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global depuis le 6 octobre 2020 s'établit à + 341 millions d'euros.

Droit à complément de prix au bénéfice d'Engie

Aux termes du contrat d'achat d'actions, Engie bénéficie d'un droit à complément de prix dans l'hypothèse où le marché bénéficierait d'une surenchère de la part de Veolia, permettant ainsi à Engie de bénéficier du relèvement du prix de l'Offre à 20,50 euros (dividende attaché). Ce complément de prix serait égal - compte tenu du calendrier de dénouement projeté de l'opération - pour chaque action cédée dans le cadre de l'Acquisition du Bloc, à la différence entre le prix par action versé dans le cadre de l'Offre et le prix par action versé dans le

cadre de l'Acquisition du Bloc. Son versement interviendrait, sous réserve que l'Offre ait une suite positive, dans un délai de cinq (5) jours ouvrés suivant le règlement-livraison de l'Offre.

Veolia a procédé à un examen des mécanismes attachés à l'activation de cette clause. Cette dernière deviendra effective (paiement du complément de prix) si et seulement si une Offre Publique d'Achat est effectivement lancée et si elle est réussie c'est-à-dire si Veolia obtient le contrôle de Suez.

Le Groupe considère que la clause répond aux critères d'une dette partie à la "Business Combination" en conformité avec la norme IFRS 3R. Il s'agit bien d'une contrepartie à la prise de contrôle,

un élément de l'échange contre l'acquise et fera en conséquence partie intégrante de la définition du prix d'acquisition ("consideration paid") lors de la réalisation des travaux d'allocation des actifs acquis et passifs assumés.

Au 30 juin 2021, l'engagement financier lié à cette clause n'est pas constitutif d'une dette puisqu'il suppose la réalisation de deux conditions non réunies en date de clôture : le lancement et la réussite de l'offre publique d'achat.

Ainsi pour les comptes semestriels 2021, cette clause revêt le caractère d'un engagement hors bilan dont le montant est de 347,4 millions d'euros.

4.1 Principales évolutions du périmètre

Acquisitions

OSIS (Activités mondiales)

Le 18 mai 2021, le Groupe au travers de sa filiale SARP a procédé à l'acquisition de l'intégralité des titres de SUEZ RV OSIS spécialisée dans l'entretien de réseaux, d'ouvrages d'assainissement, de services de maintenance et nettoyage aux industriels pour un montant, en valeur d'entreprise hors IFRS 16, de 262 millions d'euros. Le rapprochement de SARP et d'OSIS permet au Groupe de se positionner comme un acteur de premier plan dans ce domaine et offrira – grâce à leurs complémentarités – la possibilité pour les deux entités de proposer de nouveaux services à haute valeur ajoutée à leurs clients publics, tertiaires et industriels en couvrant l'ensemble du territoire français.

Cessions

Concession d'eau de Shenzhen (Chine)

Le 18 mai 2021, le Groupe au travers de ses filiales VE CGE et CGE-BC a cédé sa participation dans la concession d'eau de Shenzhen en Chine. Cette cession participe à la politique de rotation d'actifs inscrite dans le plan stratégique Impact 2023. Le montant de la transaction s'élève à 403 millions d'euros.

Cession d'activité de services industriels en Europe du Nord

Au 30 juin 2021, le Groupe a procédé à la cession d'activité de services énergétiques pour les industriels (Utilities Services) en Scandinavie. Cette transaction basée sur la cession d'actifs industriels en Suède et la vente de sociétés en Norvège représente un montant de 70 millions d'euros.

4.2 Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées

4.2.1 Activités non poursuivies

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ou en cours de cession ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « Résultat net des activités non poursuivies ».

Sur le premier semestre de l'exercice 2021 et 2020, il s'agit du résultat de l'activité EPC (Engineering, Procurement, Construction) de VWT abandonnée dans l'ensemble des géographies, à hauteur de -4,6 millions d'euros, et -9,0 millions d'euros respectivement.

4.2.2 Actifs et passifs destinés à la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Actifs destinés à la vente	455,7	283,8
Passifs destinés à la vente	7,8	83,6

L'évolution des actifs destinés à la vente entre le 31 décembre 2020 et le 30 juin 2021 s'explique principalement due à la cession des concessions Shenzhen et Baoji au cours du premier semestre (voir aussi Note 4.1 et 6.2.1).

Au 30 juin 2021, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	165,9	14,4	32,7	-	213,0
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	-	47,6	14,8	-	-	62,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	8,4	-	-	-	8,4
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	221,9	29,2	32,7	-	283,8
Passif						
Passifs non courants	-	22,6	-	12,1	-	34,7
Passifs courants	-	39,5	7,9	1,5	-	48,9
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	62,1	7,9	13,6	-	83,6

Ils correspondent principalement:

- en Europe hors France, aux activités d'entretien et de maintenance industrielle en Suède ;
- dans le Reste du monde, aux services industriels au Canada ;
- dans les activités mondiales, aux agences d'Ile de France que le Groupe SARP s'est engagé à céder dans le contexte de l'acquisition d'OSIS, conformément aux demandes des autorités de la concurrence.

Au 31 décembre 2020, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente étaient les suivants :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	3,5	441,9	-	-	445,4
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	-	10,3	-	-	-	10,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	13,8	441,9	-	-	455,7
Passif						
Passifs non courants	-	0,8	-	-	-	0,8
Passifs courants	-	7,0	-	-	-	7,0
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	7,8	-	-	-	7,8

Au 31 décembre 2020, ils correspondaient aux actifs dans les activités de déchets en Europe de l'Est et à la totalité de la participation dans deux concessions chinoises, Shenzhen et Baoji.

4.3 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

4.3.1 Engagements donnés

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garantie de passif	143,1	159,8	37,1	112,4	10,3
Obligation d'achat de titres	216,7	16,0	3,9	12,1	-
Obligation de vente	-	-	-	-	-
Autres engagements liés au périmètre	3,2	3,2	1,3	1,5	0,4
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES LIES AU PERIMETRE	363,0	179,0	42,3	126,0	10,7

Les variations des engagements donnés liés au périmètre correspondent principalement à la variation des obligations d'achats qui s'explique par la levée de la garantie concernant l'achat des titres OSIS par SARP auprès de Suez pour 182,5 millions d'euros.

4.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus liés au périmètre s'élèvent à 522,8 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 591,6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les segments opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont examinés par le Président-directeur général du Groupe (principal décideur opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces segments et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources. Les informations présentées au principal décideur opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des segments opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les segments présentés sont les suivants :

- **France,**
- **Europe hors France,**
- **Reste du monde,**
- **Activités mondiales,**
- **Autres,** comprenant essentiellement les différentes holdings du Groupe.

Des informations en quote-part sont également présentées pour les concessions chinoises, sous contrôle conjoint, dans le métier de l'Eau.

L'indicateur EBITDA intègre la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

Les principaux indicateurs financiers des segments opérationnels se présentent comme suit :

1er semestre 2021 <i>(en millions d'euros)</i>	Co-entreprise Données en quote-part						
	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 843,7	5 278,3	3 310,0	2 211,0	2,1	13 645,1	176,7
EBITDA	489,9	941,8	439,8	183,4	25,8	2 080,7	36,1
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	86,2	493,5	186,2	84,7	-110,8	739,8	11,7
Investissements industriels nets de subventions	-128,0	-234,1	-198,7	-50,6	-9,4	-620,8	-16,3

L'évolution de la quote-part des indicateurs financiers relatifs aux concessions chinoises entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021 est principalement due à la cession de la concession d'eau de Shenzhen (voir note 4.1).

1er semestre 2020 <i>(en millions d'euros)</i>	Co-entreprise Données en quote-part						
	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 490,6	4 623,7	3 308,0	1 988,5	1,2	12 412,0	320,1
EBITDA	337,4	695,9	385,1	79,8	100,8	1 599,0	71,3
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	-28,6	315,9	34,9	-39,5	9,8	292,5	37,6
Investissements industriels nets de subventions	-97,2	-236,4	-217,3	-46,5	-6,7	-604,1	-22,0

Les éléments permettant de réconcilier l'indicateur EBITDA et la capacité d'autofinancement, au titre des premiers semestres 2021 et 2020 sont les suivants :

(en millions d'euros)

		1er semestre 2020	1er semestre 2021
Capacité d'autofinancement	(A)	1 326,4	1 646,7
Dont capacité d'autofinancement financière	(B)	0,1	-42,8
Dont capacité d'autofinancement opérationnelle	(C)= (A)-(B)	1 326,3	1 689,5
Exclusion :	(D)	-	-
Dépenses de renouvellement		102,5	142,7
Charges de restructuration		40,0	35,4
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres		7,4	70,1
Autres éléments		57,1	59,6
Intégration :	(E)		
Remboursement des actifs financiers opérationnels		65,7	83,4
EBITDA	(C)+(D)+(E)	1 599,0	2 080,7

6.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre	
	2020	2021
Eau	5 095,9	5 214,6
Déchets	4 667,8	5 304,0
Energie	2 648,3	3 126,5
Groupe	12 412,0	13 645,1

Le chiffre d'affaires par segment opérationnel est présenté en note 5.

6.2 Résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre	
	2020	2021
Chiffre d'affaires	12 412,0	13 645,1
Coûts des ventes	-10 717,8	-11 374,3
dont :	-	-
• Dépenses de renouvellement	-102,5	-142,7
Coûts commerciaux	-279,3	-279,0
Coûts généraux et administratifs	-1 059,0	-1 136,4
Autres produits et charges opérationnels	-103,5	-164,0
dont :	-	-
• Restructuration	-23,4	-35,5
• Perte de valeur sur goodwill	-	-
• Frais de personnel – paiement en actions	-2,2	-
• Autres charges, pertes de valeur et dotations aux provisions non courantes	-29,7	-61,2
• Coût d'acquisition de titres	-4,0	-65,8
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	252,4	691,4
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	40,1	48,4
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	292,5	739,8

Les coûts d'acquisition concernent principalement les coûts encourus dans le cadre du rapprochement avec Suez, pour 63,0 millions d'euros.

6.2.1 Co-entreprises et entreprises associées

Toutes les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-

entreprises ou des entreprises associées, s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des quatre segments opérationnels.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2021
Quote-part de résultat net des co-entreprises	27,9	33,0
Quote-part de résultat net des entreprises associées	12,2	15,4
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	40,1	48,4

Co-entreprises

Les co-entreprises décrites infra sont l'ensemble des co-entreprises :

(en millions d'euros)	Quote-part de capitaux propres		Quote-part des résultats	
	31 décembre 2020	30 juin 2021	1er semestre	
			2020	2021
Concessions chinoises	857,4 (*)	1 194,3	18,2	21,5
Autres co-entreprises	163,4	176,6	9,7	11,5
TOTAL	1 020,8	1 370,9	27,9	33,0
Quote-part de résultat net des co-entreprises			27,9	33,0

(*) Dont impact du reclassement en actifs classés comme détenus en vue de la vente, de Shenzhen et Baoji, pour 441,9 millions d'euros au 31 décembre 2020, cédées sur le 1^{er} semestre 2021.

L'évolution des concessions chinoises entre le 31 décembre 2020 et le 30 juin 2021 s'explique par la cession de Shenzhen et Baoji détenues par une mise en équivalence, intervenue au cours du premier semestre 2021.

6.3 Besoin en fonds de roulement (« BFR »)

Le BFR net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal

» (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes sur acquisitions/cessions d'immobilisations).

L'évolution du besoin en fonds de roulement net au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Stocks et travaux en cours nets	797,7	784,0
Créances d'exploitation nettes	9 106,2	9 523,7
Dettes d'exploitation	-11 850,4	-11 853,9
BFR NET	-1 946,5	-1 546,2

L'évolution du BFR intègre un effet de saisonnalité des activités du Groupe (voir note 1.3).

Dans l'évolution du BFR net de +400,3 millions d'euros, présentée ci-dessus, la part de la variation du BFR "opérationnel" est de +387,5 millions d'euros, celle du BFR "fiscal" inclus dans la ligne « Impôts versés » du tableau de flux de trésorerie est de -31,8 millions d'euros et celle du BFR "investissement" inclus dans la ligne « Investissements » du tableau de flux de trésorerie est de +44,6 millions d'euros.

Affacturation

En dépit du contexte de la crise liée à la pandémie Covid-19, le Groupe n'a pas rencontré de difficulté liée à la poursuite des programmes d'affacturation. Les critères de la norme permettant la décomptabilisation des créances bénéficiant de ces programmes d'affacturation sont toujours respectés.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales du Groupe ont convenu de céder, sur une base renouvelable, des créances clients par subrogation conventionnelle ou cession de créances (type Dailly pour la France) sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'application des dispositions de la norme IFRS 9 a conduit le Groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes d'affacturation. Par ailleurs, les filiales cédantes restent dans certains cas mandataires de la facturation et du recouvrement des créances pour lesquelles elles sont rémunérées mais n'en conservent pas le contrôle.

Ainsi, sur le premier semestre 2021, un montant cumulé de 1 871,6 millions d'euros de créances a été cédé au titre de ces programmes, contre 2 074,5 millions d'euros sur le premier semestre 2020. Le montant de créances cédées décomptabilisées au 30 juin 2021 est de 549,8 millions d'euros contre 611,1 millions d'euros au 30 juin 2020.

6.4 Actifs financiers opérationnels non courants et courants

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Montant brut	1 265,3	1 203,2
Pertes de valeur	-67,2	-69,3
Actifs financiers opérationnels non courants	1 198,1	1 133,9
Montant brut	172,8	181,9
Pertes de valeur	-	-
Actifs financiers opérationnels courants	172,8	181,9
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	1 370,9	1 315,8

La variation des actifs financiers opérationnels au premier semestre 2021 s'élève à -55,1 millions d'euros et résulte principalement de nouveaux actifs

à hauteur de +53,0 millions d'euros et de remboursements/sorties à hauteur de -83,4 millions d'euros.

6.5 Passifs du domaine concédé part non courante et courante

Les passifs financiers du domaine concédé résultent de l'application de l'interprétation IFRIC12 sur le traitement comptable des concessions et n'ont pas

connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2021.

L'évolution de la valeur nette des passifs du domaine concédé pour la part non courante et courante au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
France	133,6	126,1	25,5	28,0	159,1	154,1
Europe hors France	1 313,6	1 296,3	117,5	123,4	1 431,1	1 419,7
Reste du monde	12,7	16,8	2,5	2,8	15,2	19,6
Activités mondiales	-	-	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	-	-	-	-	-	-
Passifs du domaine concédé	1 459,9	1 439,2	145,6	154,3	1 605,5	1 593,5

6.6 Actifs et passifs de contrats

Les actifs de contrats courants et non courants représentent les montants des prestations effectuées par le Groupe mais non encore facturées et dont le droit à rémunération est conditionnel. Ces actifs sont essentiellement des créances à l'avancement issues des activités de construction, qu'elles soient incluses ou non au sein des contrats de concession, ou des contrats de services publics (concession ou BOT industriel).

Les actifs de contrat ne prennent pas en compte les « consommations au compteur » estimées qui sont,

quant à elles, comptabilisées en créances d'exploitation.

Les passifs de contrat courants et non courants correspondent essentiellement aux montants déjà réglés par les clients et pour lesquels le Groupe n'a pas encore effectué les prestations (produits constatés d'avance, acomptes reçus des clients). Ces passifs sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque le Groupe a réalisé les prestations.

Les actifs et passifs de contrats s'établissent à :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs contrats		Passifs contrats	
	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
France	27,9	20,7	149,3	85,1
Europe hors France	88,9	101,9	375,2	373,2
Reste du monde	121,4	111,9	294,4	223,0
Activités mondiales	307,3	287,1	234,4	266,1
Autres	-	-	-	-
Total	545,6	521,6	1 053,3	947,4

Les actifs et passifs de contrats sont principalement inclus dans les rubriques « Créances d'exploitation », « Actifs financiers opérationnels non courants » et

« Dettes d'exploitation » de l'état de la situation financière consolidée.

6.7 Engagements liés aux activités opérationnelles

6.7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	7 826,6	7 876,4	4 132,8	1 719,4	2 024,2
Obligations d'achat	189,6	196,2	143,1	40,8	12,3
Total engagements liés aux activités opérationnelles	8 016,2	8 072,6	4 275,9	1 760,2	2 036,5

En complément des engagements donnés chiffrés ci-dessus, Veolia a par ailleurs consenti des engagements non limités en montant se rapportant à des garanties opérationnelles de bonne exécution, ainsi qu'à un contrat de construction et de traitement de déchets, à Hong Kong, dans les métiers Eau et Déchets. Cet engagement, non limité en montant, porte sur la durée du contrat (37 mois de construction et 15 années d'exploitation), soit au 30 juin 2021, une durée résiduelle de 7,5 ans.

Ces engagements, limités à la durée desdits contrats, ont fait l'objet d'une approbation préalable du conseil d'administration de Veolia Environnement.

Le total des engagements donnés au titre des activités construction de Veolia Water Technologies s'élève à 1 867,4 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 1 808,0 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le détail des engagements opérationnels donnés à l'égard des co-entreprises (à 100%) s'élève à 598,4

millions d'euros au 30 juin 2021 contre 578,8 millions d'euros au 31 décembre 2020. Il s'agit principalement de garanties de performances données à Al Wathba VB pour 402,2 millions d'euros et à Glen Water Holding pour 76,8 millions d'euros.

6.7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

Ces engagements sont notamment liés aux engagements reçus de nos partenaires dans le cadre des contrats de construction.

Ils s'élèvent à 690,2 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 723,4 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le total des engagements reçus au titre des activités de Veolia Water Technologies s'élève à 89,1 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 111,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

7.1 Goodwills

7.1.1 Évolution des goodwills

Les goodwills se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Montant brut	6 831,6	7 004,5
Pertes de valeur cumulées	-942,7	-949,8
Montant net	5 888,9	6 054,7

La ventilation au 30 juin 2021 de la valeur nette comptable des goodwills, par segment opérationnel, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
France	1 236,6	1 236,6
Europe Hors France	2 954,7	2 890,9
Reste du monde	975,4	996,3
Activités mondiales	719,7	925,9
Autres	2,5	5,0
Total Goodwills	5 888,9	6 054,7

Les principales évolutions observées sur les goodwills du Groupe au cours du premier semestre 2021 résultent principalement du goodwill provisoire constaté sur l'acquisition d'OSIS à hauteur de 180,1 millions d'euros (voir note 4.1).

7.1.2 Tests de dépréciation

Les goodwills et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de perte de

valeur annuels conformément au calendrier du Groupe.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 30 juin 2021, y compris sur les Unités Génératrices de Trésorerie considérées comme sensibles au 31 décembre 2020 (voir aussi note 9.1.2.2. des notes aux états financiers au 31 décembre 2020).

En conséquence, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée au 30 juin 2021.

7.2 Actifs incorporels

7.2.1 Actifs incorporels du domaine concédé

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent comme suit, par segment opérationnel :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	655,4	1 589,0	-936,5	652,5
Europe hors France	2 176,7	4 875,4	-2 683,1	2 192,3
Reste du monde	711,5	1 504,2	-778,6	725,6
Activités mondiales	1,3	11,1	-10,0	1,1
Autres	-	-	-	-
Actifs incorporels du domaine concédé	3 544,9	7 979,7	-4 408,2	3 571,5

L'évolution de la valeur nette comptable des actifs incorporels du domaine concédé pour +26,6 millions d'euros s'explique notamment par :

- des investissements pour +116,6 millions d'euros (dont 60,9 millions d'euros au sein du segment France, 26,1 millions d'euros au sein du segment

Europe hors France et 29,5 millions d'euros au sein du segment Reste du monde) ;

- des dotations aux amortissements et pertes de valeur pour -209,6 millions d'euros ;
- des effets de change pour 72,0 millions d'euros.

7.2.2 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée nets	46,6	45,7
Actifs incorporels à durée de vie définie bruts	3 824,7	3 818,1
Amortissements et pertes de valeur	-2 500,0	-2 554,2
Actifs incorporels à durée de vie définie nets	1 324,7	1 263,9
Autres Actifs incorporels nets	1 371,3	1 309,6

Les autres actifs incorporels n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2020.

7.3 Actifs corporels

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Actifs corporels bruts	20 386,1	21 092,8
Amortissements et pertes de valeur	-12 169,5	-12 750,8
Actifs corporels nets	8 216,6	8 342,0

La variation des actifs corporels de +125,4 millions d'euros comprend notamment les éléments suivants :

- des investissements nets pour 385,1 millions d'euros (dont 163,5 millions d'euros en Europe hors France, et 142,0 millions d'euros dans le Reste du monde). En Europe du Nord, ils concernent principalement des achats de matériel au Royaume-Uni et République tchèque pour respectivement 22 et 20 millions d'euros et des investissements liés au projet d'une centrale électrique de nouvelle génération en Allemagne pour 19,4 millions d'euros. Dans le reste du monde, les investissements concernent des dépenses de maintenance sur le traitement et la régénération de l'acide sulfurique aux Etats-Unis (18 millions d'euros), la construction d'une usine de granulés en Chine (11 millions d'euros), la construction d'un incinérateur de déchets dangereux au Moyen-Orient (8 millions d'euros) ;
- des dotations aux amortissements et pertes de valeurs pour -492,2 millions d'euros ;

- des variations de périmètre pour 161,2 millions d'euros, dont :

- 77,6 millions d'euros en Europe hors France qui concernent principalement les allocations provisoires des prix d'acquisition des entités d'Europe centrale et orientale, acquises au deuxième semestre 2020 ;
- 82,4 millions d'euros dans les activités mondiales qui concernent principalement l'entrée des actifs OSIS à son acquisition (72,0 millions d'euros) ; l'exercice d'allocation du prix d'acquisition étant toujours en cours.

- des effets de change pour +133,4 millions d'euros (dont +75,5 millions d'euros en Europe hors France et +55,7 millions d'euros dans le Reste du monde) ;
- des reclassements en actifs comme classés en vue de la vente pour -97,0 millions d'euros, essentiellement en Norvège et Suède (voir note 4.2.2).

Les actifs corporels se détaillent comme suit par nature d'actif :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains	682,9	1 510,5	-839,8	670,7
Constructions	1 726,5	3 818,7	-1 997,8	1 820,9
Installations techniques, matériel et outillage	3 848,6	10 542,1	-6 731,7	3 810,4
Matériel roulant et autre matériel de transport	643,0	2 375,0	-1 702,8	672,2
Autres immobilisations corporelles	357,6	1 795,1	-1 441,9	353,2
Immobilisations corporelles en cours	958,0	1 051,4	-36,8	1 014,6
Actifs corporels	8 216,6	21 092,8	-12 750,8	8 342,0

7.4 Droits d'usage

En application de la norme sur les contrats de location (IFRS 16), le Groupe applique une méthode unique de comptabilisation, pour tous ses contrats de location, à l'exception des contrats de courte durée

(durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur (montant unitaire inférieur à 5.000 dollars américains).

Les droits d'usage se détaillent comme suit par segment opérationnel :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	286,1	608,0	-323,0	285,0
Europe hors France	453,1	824,9	-397,9	427,0
Reste du monde	353,8	692,3	-342,4	349,9
Activités mondiales	318,7	762,8	-398,7	364,1
Autres	117,8	303,3	-188,3	115,0
DROIT D'USAGE	1 529,5	3 191,3	-1 650,3	1 541,0

L'évolution de la valeur nette des droits d'usage au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Droits d'usage	3 183,3	3 191,3
Amortissements et pertes de valeur	-1 653,8	-1 650,3
Droits d'usage net	1 529,5	1 541,0

Les **nouveaux contrats** d'un montant total de 226,3 millions d'euros proviennent principalement de la France (à hauteur de 58,4 millions d'euros), l'Europe hors France (à hauteur de 50,1 millions d'euros), le Reste du monde (à hauteur de 49,4 millions d'euros) et les activités mondiales à hauteur de 51,4 millions d'euros.

Les **amortissements** d'un montant total de -212,1 millions d'euros portent principalement sur la France pour -45,8 millions d'euros, l'Europe hors France pour -54,6 millions d'euros, le Reste du monde pour -50,3 millions d'euros, les Activités mondiales pour -44,1 millions d'euros.

8.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières décrites en note 8.1.1 ;
- les dettes locatives IFRS 16 présentées en note 8.1.2 ;
- les « actifs financiers courants et non courants » décrits en note 8.1.3 ;
- la trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie décrits en note 8.1.4 ;
- les instruments dérivés décrits en note 8.2.2.

8.1.1 Dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

(en millions d'euros)	Notes	Non courants		Courants		Total	
		Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Emprunts obligataires	8.1.1.1	10 205,2	9 651,8	648,1	1 313,4	10 853,3	10 965,2
• dont < 1 an		-	-	648,1	1 313,4	648,1	1 313,4
• dont 2-3 ans		2 304,6	1 760,8	-	-	2 304,6	1 760,8
• dont 4-5 ans		1 477,8	728,7	-	-	1 477,8	728,7
• dont > 5 ans		6 422,8	7 162,3	-	-	6 422,8	7 162,3
Autres dettes financières		631,2	679,6	6 548,6	6 617,8	7 179,8	7 297,4
• dont < 1 an				6 548,6	6 617,8	6 548,6	6 617,8
• dont 2-3 ans		171,1	208,8	-	-	171,1	208,8
• dont 4-5 ans		109,1	125,6	-	-	109,1	125,6
• dont > 5 ans		351,0	345,2	-	-	351,0	345,2
Dettes locatives IFRS 16	8.1.2	1 296,8	1 286,8	402,9	408,9	1 699,7	1 695,7
Total dettes financières courantes et non courantes		12 133,2	11 618,2	7 599,6	8 340,1	19 732,8	19 958,3

8.1.1.1 Emprunts obligataires non courants

Ventilation des emprunts obligataires

Les emprunts obligataires non courants sont constitués principalement des émissions publiques

pour 8 488,9 millions d'euros au 30 juin 2021 dont 273,4 millions d'euros équivalents sur le marché américain, de l'émission de l'obligation à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour 711,7 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Maturité		
			2 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Émissions publiques ^(a)	9 052,7	8 488,9	1 348,5	-	7 140,4
<i>Marché européen</i> ⁽ⁱ⁾	8 789,0	8 215,5	1 348,5	-	6 867,0
<i>Marché américain</i> ⁽ⁱⁱ⁾	263,7	273,4	-	-	273,4
Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)	713,4	711,7	-	711,7	-
Panda	376,3	389,3	389,3	-	-
Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance ^(b)	39,1	37,4	15,8	16,9	4,7
Autres < 50 M€ en 2020 et 2021	23,7	24,5	7,2	-	17,3
Emprunts obligataires non courants	10 205,2	9 651,8	1 760,8	728,6	7 162,4

(a) Émissions Publiques.

(i) *Marché européen* : au 30 juin 2021, le montant dans l'état de la situation financière consolidée des émissions obligataires réalisées dans le cadre du programme EMTN s'élève à 9 518,6 millions d'euros dont 8 215,5 millions d'euros à échéance à plus d'un an. L'impact de la réévaluation en juste valeur au titre du risque de taux couvert s'élève à 30 millions d'euros à la clôture (part non courante) ;

(ii) *Marché américain* : au 30 juin 2021, l'encours du nominal restant des obligations émises aux États-Unis le 27 mai 2008 est de 300,0 millions de dollars américains à échéance 1er juin 2038 au taux fixe de 6,75 % (tranche 3).

(b) *Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance* : le nominal restant dû au 30 juin 2021 de l'emprunt obligataire amortissable, émis en 1999 par Stirling Water Seafield Finance (filiale de Veolia Water UK, Activité Eau), s'élève à 37,4 millions de livres sterling (part courante et non courante). Il est comptabilisé selon la méthode du coût amorti pour un montant de 37,4 millions d'équivalents euros au 30 juin 2021 (part non courante). L'échéance de l'emprunt est le 26 septembre 2026.

Évolution des emprunts obligataires

Le 11 janvier 2021, Veolia a émis avec succès 700 millions d'euros d'obligations au pair à échéance janvier 2027 (soit 6 ans) portant un coupon de - 0,021%.

8.1.1.2 Informations sur les clauses de remboursement des emprunts

Dettes de Veolia Environnement

La documentation juridique des financements bancaires et obligataires contractés par la Société ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	1 296,8	1 286,8
Dettes locatives IFRS 16 courantes	402,9	408,9
Dettes locatives IFRS 16	1 699,7	1 695,7

Dettes des filiales

Certains financements de projets ou consentis par des organismes de développement multilatéraux à des filiales du groupe renferment des covenants financiers (tels que définis ci-dessus).

Sur la base des diligences effectuées auprès de ses filiales, la Société considère que les covenants inclus dans la documentation des financements significatifs étaient respectés (ou que les prêteurs y avaient renoncé) au 30 juin 2021.

8.1.2 Dettes locatives IFRS 16

Les principes de reconnaissance et d'évaluation des dettes locatives sont décrits en note 7.4.

Les dettes locatives IFRS 16 se détaillent comme suit par segment opérationnel :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes locatives IFRS 16 Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021		
		Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Dettes locatives IFRS 16 courantes	Dettes locatives IFRS 16
France	336,5	232,1	96,6	328,7
Europe hors France	510,5	379,7	99,1	478,8
Reste du monde	389,6	292,2	91,1	383,3
Activités mondiales	339,1	297,9	86,6	384,5
Autres	124,0	84,9	35,5	120,4
Dettes locatives IFRS 16	1 699,7	1 286,8	408,9	1 695,7

La ventilation des dettes locatives IFRS 16 par type d'actif est la suivante :

<i>(en million d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Immobilier	70,4%	69,1%
Installations techniques, matériels et Outillages	9,9%	11,4%
Matériel roulant, et autres matériels de transport	19,7%	19,5%

La ventilation des dettes locatives IFRS 16 par échéance est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Dettes locatives IFRS16	1 296,8	1 286,8	402,9	408,9	1 699,7	1 695,7
• dont 1 an	-	-	402,9	408,9	402,9	408,9
• dont 2 ans	328,5	330,9	-	-	328,5	330,9
• dont 3 ans	249,6	260,3	-	-	249,6	260,3
• dont 4 ans	184,5	179,1	-	-	184,5	179,1
• dont 5 ans	127,6	108,4	-	-	127,6	108,4
• > 5 ans	406,6	408,1	-	-	406,6	408,1

8.1.3 Actifs financiers non courants et courants

Les autres actifs financiers courants et non courants se décomposent comme suit :

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
<i>(en millions d'euros)</i>						
Montant brut	472,4	405,4	282,7	391,1	755,1	796,5
Pertes de valeur	-68,8	-66,6	-37,4	-37,2	-106,2	-103,8
Actifs financiers nets relatifs à des prêts et créances	403,6	338,8	245,3	353,9	648,9	692,7
Autres actifs financiers	13,0	13,1	3,5	1,4	16,5	14,5
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement (*)	10,7	12,2	824,4	958,8	835,1	971,0
Total autres actifs financiers nets	427,3	364,1	1 073,2	1 314,1	1 500,5	1 678,2

(*) Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital

Au 30 juin 2021, les principaux actifs financiers non courants et courants en prêts et créances comprennent notamment les prêts accordés à des co-entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 52,9 millions d'euros, contre 156,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Ces prêts concernaient principalement les concessions chinoises pour 105,9 millions d'euros au 31 décembre 2020, presque intégralement remboursés suite à la cession des concessions de Shenzhen au cours du 1er semestre 2021.

8.1.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie passive au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Disponibilités	1 416,7	1 494,6
Équivalents de trésorerie	4 423,3	3 959,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 840,0	5 453,9
Trésorerie passive	217,6	224,5
Trésorerie nette	5 622,4	5 229,4

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 5 453,9 millions d'euros, dont 192,0 millions d'euros « soumis à restriction » au 30 juin 2021.

Le cash restreint se décompose comme suit : 106 millions d'euros liés à des restrictions juridiques contractuelles - en particulier pour les activités de réassurance du Groupe -, 56 millions d'euros adossés au service de paiement de dettes financières locales, et 30 millions d'euros relatifs à des filiales situées dans des pays soumis à contrôle de changes.

La baisse de la trésorerie sur le semestre reflète principalement le paiement des dividendes pour 480 millions, dont 397,0 millions de dividendes versés par la société mère.

Au 30 juin 2021, les disponibilités sont détenues par les activités en France à hauteur de 40,1 millions d'euros, l'Europe hors France à hauteur de 319,0

millions d'euros, le reste du Monde à hauteur de 424,5 millions d'euros, les Activités mondiales à hauteur de 159,3 millions d'euros, le segment Autres à hauteur de 551,8 millions d'euros (dont Veolia Environnement à hauteur de 446,2 millions d'euros).

Les placements des excédents de trésorerie, non remontés au niveau de Veolia Environnement, sont gérés dans le cadre des procédures définies par le Groupe.

Au 30 juin 2021, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement à hauteur de 3 639,2 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 2 302,3 millions d'euros, et des dépôts à terme pour 1 336,9 millions d'euros.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

8.2 Juste valeur des actifs et passifs financiers

8.2.1 Informations relatives à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Les écarts entre les justes valeurs et les valeurs comptables des principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2020, à l'exception de la variation de juste valeur des titres Suez..

8.2.2 Compensation des actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2021, les seuls actifs et/ou passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoire sont les dérivés gérés dans le cadre de contrats ISDA ou EFET. Ces instruments ne sont compensables qu'en cas de défaut d'une des parties au contrat. Ils ne sont par conséquent pas compensés comptablement.

Au 30 juin 2021, ces dérivés sont comptabilisés à l'actif pour un montant de 205,5 millions d'euros et au passif pour un montant de 211,0 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

8.3 Produits et charges financières

8.3.1 Coût de l'endettement financier

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalent de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges et produits de l'endettement financier sont représentatifs du coût de la dette financière

diminuée des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient qualifiés ou non, comptablement, de couverture.

Le coût de l'endettement financier s'établit à -152,4 millions d'euros au 30 juin 2021 contre -215,6 millions d'euros au 30 juin 2020, en amélioration de 63,2 millions d'euros due notamment à la gestion de la dette obligataire euros ; à la baisse du différentiel de taux Euro/devises et au produit de 20,0 millions d'euros relatif à l'annulation du portefeuille de couverture de taux (pre-hedge) souscrit en 2020.

Le poste « Intérêts versés » au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier net des activités poursuivies et non poursuivies sur le premier semestre 2021, ajusté des intérêts courus et des variations de juste valeur des dérivés de couverture.

(en millions d'euros)	1er semestre 2020	1er semestre 2021
Charges sur l'endettement	-172,8	-141,1
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur) *	11,6	-1,4
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	-54,4	-9,8
Coût de l'endettement financier	-215,6	-152,4

(*) Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat

Le « Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres » provient principalement au 30 juin 2021 des éléments suivants :

- des produits d'intérêts nets sur les relations de couverture (juste valeur et flux de trésorerie) pour 22,4 millions d'euros ;

- les résultats sur instruments dérivés non éligibles au traitement de couverture pour -32,2 millions d'euros principalement sur des instruments dérivés de change.

8.3.2 Autres revenus et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cessions,

la désactualisation des provisions, les charges d'intérêts relatifs aux passifs du domaine concédé et les intérêts sur dettes locatives.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2020	1er semestre 2021
Gains nets/Pertes nettes sur les prêts et créances	6,3	15,1
Plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cession	0,2	-4,6
Dividendes reçus	1,0	123,0
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	-0,2	0,4
Désactualisation des provisions	-11,1	-5,8
Résultat de change	-7,5	-0,1
Charges d'intérêts sur passifs du domaine concédé	-39,8	-37,8
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	-17,8	-14,0
Autres	-15,1	-45,0
Autres revenus et charges financiers	-84,0	31,2

Les dividendes reçus sur le premier semestre 2021 concernent principalement les dividendes reçus de Suez à hauteur de 122 millions d'euros, encaissés le 8 juillet 2021.

8.4 Engagements liés aux activités de financement

8.4.1 Engagements donnés liés aux activités de financement

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités de financement est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lettres de crédit	50,5	54,4	33,5	14,3	6,6
Garantie d'une dette	47,7	58,1	5,4	3,3	49,4
Autres engagements donnés liés au financement	42,2	41,8	27,7	1,4	12,7
Total engagements donnés liés au financement	140,4	154,3	66,6	19,0	68,7

8.4.2 Engagements reçus liés aux activités de financement

Ils s'élèvent à 9 442,4 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 144,9 millions d'euros au 31 décembre 2020.

La variation est principalement due aux engagements reçus des banques dans le cadre du lancement de l'Opération Publique d'Achat sur Suez pour un montant de 9 300 millions d'euros. En effet, le financement de l'offre est assuré par un crédit-relais conclu avec un syndicat bancaire (voir note 3).

8.4.3 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 30 juin 2021, le Groupe a consenti 5,5 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières, contre 47 millions d'euros au 31 décembre 2020. La variation s'explique notamment par la levée du nantissement suite à la cession des titres Shenzhen.

9.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

9.1.1 Capital

Le capital est entièrement libéré.

9.1.1.1 Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

Au cours du premier semestre 2021, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 4,9 millions d'euros prélevés sur les primes, dans le cadre de l'attribution des actions de performance au profit des salariés décidée au Conseil d'administration du 2 mai 2018.

9.1.1.2 Nombre d'actions émises et valeur nominale

Il est de 579 583 189 actions au 30 juin 2021, et de 578 611 362 actions au 31 décembre 2020. La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

9.1.2 Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

Au 30 juin 2021, le nombre total d'actions détenues par Veolia est de 12 380 872, représentant 2,14% du capital de la Société. Au 31 décembre 2020, il était de 12 839 673, représentant 2,21% du capital de la Société.

9.1.3 Affectation du résultat et dividendes

L'Assemblée Générale du 22 avril 2021 a fixé le dividende en numéraire à 0,70 euro par action au

titre de l'exercice 2020. Ce dividende est détaché de l'action le 10 mai 2021 et mis en paiement à compter du 12 mai 2021, pour un montant total de 397,0 millions d'euros.

En 2020, un dividende de 277,1 millions d'euros a été distribué par Veolia Environnement et prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2019.

9.1.4 Écarts de conversion

Au 31 décembre 2020, le montant cumulé des écarts de conversion était de -405,6 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflétait principalement l'évolution du renminbi chinois (-47,4 millions d'euros), du dollar américain (-108,0 millions d'euros), de la livre sterling (-39,4 millions d'euros) et du dollar de Hong Kong (+69,4 millions d'euros).

Au 30 juin 2021, le montant cumulé des écarts de conversion est de -370,8 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution du renminbi chinois (-26,0 millions d'euros), du dollar américain (+35,1 millions d'euros), de la livre sterling (+35,6 millions d'euros) et du dollar de Hong-Kong (-32,0 millions d'euros).

9.1.5 Réserve de juste valeur

Elle ressort, en part du Groupe, à +323,3 millions d'euros au 30 juin 2021, contre -418,0 millions d'euros au 31 décembre 2020. L'évolution provient pour l'essentiel des effets de mise à juste valeur, sur la base du cours de bourse de clôture, des titres Suez acquis auprès d'Engie, pour 716,9 millions d'euros nets des frais d'acquisition. Au 30 juin 2021, la réserve de juste valeur des titres Suez s'élève à 341,0 millions d'euros (voir note 3).

9.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur le premier semestre 2021 s'explique principalement par le résultat de la période, compensé par les variations de périmètre, les distributions de dividendes de filiales, les écarts de conversion et les dérivés de couverture.

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 95,5 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 66,3 millions d'euros au 30 juin 2020.

Au premier semestre 2021, elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans les segments Europe hors France (60,4 millions d'euros), et Reste du monde (30,4 millions d'euros).

9.3 Obligations convertibles OCEANE

Veolia Environnement a émis le 12 septembre 2019, dans le cadre d'un placement privé sans droit préférentiel de souscription, des obligations à options de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles

et/ou existantes à échéance 1er janvier 2025 pour un montant nominal de 700 millions d'euros (voir aussi note 10.1.1.1. des notes aux états financiers au 31 décembre 2020).

9.4 Titres super subordonnés

Comme décrit en note 3, le 14 octobre 2020, Veolia Environnement a réalisé une émission de titres super subordonnés de 2 milliards d'euros dont les produits ont servi à refinancer l'acquisition des 29,9 % du capital de Suez auprès d'Engie.

Cette émission a pris la forme de deux tranches de titres super-subordonnés à durée indéterminée en euros :

- 850 millions d'euros portant un coupon de 2,25 % jusqu'à sa première date de révision en avril 2026 ;

- 1 150 millions d'euros portant un coupon de 2,50 % jusqu'à sa première date de révision en avril 2029.

Les frais encourus dans le cadre de cette opération s'élèvent à -23,9 millions d'euros.

Conformément à la norme IAS 32.11 et compte tenu de ses caractéristiques intrinsèques (absence de remboursement obligatoire, absence d'obligation de payer un coupon, sauf en cas de distribution de dividendes aux actionnaires ou de rachat de ses propres instruments), cet instrument est comptabilisé en capitaux propres.

9.5 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

En application de la norme IAS 33.9 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super subordonnés émis par Veolia Environnement.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société

mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Au 30 juin 2021, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 590 765 738 dilué et 566 541 904 de base. Les instruments dilutifs pris en compte dans le calcul du résultat par action sur le premier semestre 2021 sont principalement relatifs aux obligations convertibles OCEANE émises le 12 septembre 2019.

9.6 Contrat de liquidité

Veolia Environnement gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant d'une part à s'assurer un accès aisé aux marchés de capitaux français et internationaux, afin d'investir dans des projets générateurs de valeur, et d'autre part à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires tout en maintenant une notation de crédit « Investment Grade ».

Le 28 mai 2019, Veolia Environnement a conclu un contrat de liquidité conforme aux dispositions du cadre juridique en vigueur avec Kepler Chevreux prenant effet au 1er juin 2019, pour une période initiale s'achevant le 31 décembre 2019, puis renouvelable tacitement pour des périodes d'un an.

NOTE 10 PROVISIONS

L'évolution des provisions non courantes et courantes au cours du premier semestre 2021 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2020	Au 30 juin 2021
Provisions hors engagements sociaux	1 584,6	1 690,9
Provisions pour engagements sociaux	772,9	805,4
TOTAL PROVISIONS	2 357,5	2 496,3
PROVISIONS NON COURANTES	1 846,8	1 911,9
PROVISIONS COURANTES	510,7	584,4

(1) Provisions autres que liées à l'impôt sur les résultats

Les provisions hors engagements sociaux comprennent notamment, au 30 juin 2021, les provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture (remise en état, démantèlement) pour

710,7 millions d'euros, comptabilisées en France dans les activités de recyclage et valorisation de déchets pour 268,2 millions d'euros et au Royaume-Uni pour 188,7 millions d'euros.

11.1 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2020	1er semestre 2021
Charge/produit fiscal(e) courant(e)	-105,3	-168,2
France	-4,5	-21,4
Autres pays	-100,8	-146,8
Charge/produit fiscal(e) différé(e)	50,1	-49,8
France	-4,1	-9,4
Autres pays	54,2	-40,4
Total de la charge fiscale	-55,2	-218,0

La charge fiscale figurant au tableau des flux de trésorerie correspond à la charge fiscale des activités poursuivies ci-dessus et celle des activités non poursuivies.

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia

Environnement (convention d'une durée de cinq ans, renouvelée en 2016). Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

Le taux d'imposition du Groupe se détaille de la façon suivante :

	1er semestre 2020	1er semestre 2021
Résultat net des activités poursuivies (a)	-62,3	400,6
Résultat des entreprises associées (b)	12,2	15,4
Résultat des co-entreprises (c)	28,0	33,0
Quote-part dans les résultats nets des autres entités mises en équivalence (d)	-	-
Impôts sur le résultat (e)	-55,2	-218,0
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts (f) = (a)-(b)-(c)-(d)-(e)	-47,3	570,2
Taux d'imposition réel	N/A	38,23%

Au 30 juin 2021, l'application du taux effectif d'impôt (conformément à IAS 34) intègre notamment l'amélioration attendue de la situation du groupe fiscal français.

11.2 Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

Le Groupe apprécie les risques fiscaux liés à l'impôt sur les résultats conformément à l'interprétation IFRIC 23 en considérant notamment que les autorités fiscales mèneront un contrôle et auront pleine connaissance de toute l'information pertinente.

Les administrations fiscales ont mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. A ce jour, ces contrôles n'ont

pas conduit à une dette envers les administrations fiscales d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux.

Au 30 juin 2021, le Groupe a pris en compte dans son estimation des risques, les charges qui pourraient résulter des conséquences de ces contrôles fiscaux, en fonction de l'analyse technique des positions que le Groupe défend face aux administrations fiscales. Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ces risques au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux.

La Direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que les procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou d'une reconnaissance d'un produit à recevoir au 30 juin

Amérique du Nord

États-Unis – Eau – Flint

En novembre 2011, le gouverneur de l'Etat du Michigan (Etats-Unis) a déclaré que la ville de Flint, (« Flint ») était en grande difficulté financière et a nommé un responsable des urgences (« Emergency Manager ») afin qu'il adopte des mesures drastiques d'économies. Dans cette perspective, l'Emergency Manager a décidé de transférer provisoirement la source d'approvisionnement en eau de la ville de Détroit à la rivière Flint ; cette mesure s'inscrivait dans un plan à plus long terme de changement de source d'approvisionnement vers le lac Huron.

En 2013, Flint a retenu les services de la société d'ingénierie Lockwood Andrews & Newman (« LAN ») pour préparer la station de traitement d'eau de la ville au changement de source d'eau. En avril 2014, ladite station a commencé à traiter l'eau de la rivière Flint et à la distribuer aux habitants.

Peu après, ces derniers ont commencé à se plaindre de l'apparence, de l'odeur et du goût de l'eau distribuée. Entre août et décembre 2014, Flint a fait face à des problèmes de qualité de l'eau, caractérisant des violations de la réglementation nationale régissant l'eau potable du fait notamment du dépassement de la limite du taux autorisé de « Total Trihalométhanes (« TTHM ») (des sous-produits de désinfection).

En février 2015, Flint a confié à une filiale américaine de la Société, Veolia Water North America Operating Services (« VWNAOS »), la réalisation d'une étude sur les effets résiduels du processus de chloration sur la coloration de l'eau, son goût et son odeur. Cette étude ponctuelle, facturée 40.000\$, a été réalisée en quatre semaines environ. Pendant tout ce temps et par la suite, Flint a continué à faire appel à LAN en tant que consultant principal en ingénierie de l'eau. Ainsi, en décembre 2014 et courant 2015, LAN a élaboré un plan de traitement et remis des rapports à la ville, notamment sur la conformité de l'eau de la rivière Flint à la loi sur l'eau potable (« Safe Drinking Water Act »). Dans son plan et ses rapports, LAN n'a émis aucune réserve sur le fait que la nouvelle source d'alimentation en eau de Flint pouvait créer des problèmes de plomb dans l'eau potable.

Le 18 février 2015, VWNAOS a rédigé un rapport intermédiaire, fondé entre autres sur des tests effectués exclusivement par Flint, lesquels étaient en

2021, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage sont décrits ci-après :

conformité avec la réglementation relative au plomb et au cuivre. Ce rapport de VWNAOS indiquait que l'eau potable était saine dans la mesure où elle respectait « *les normes étatiques et fédérales et les essais requis* ». Le même jour, au cours d'une réunion organisée par le comité des travaux publics du conseil municipal de Flint, des employés de VWNAOS portaient à la connaissance du public les résultats de leur rapport intermédiaire.

En parallèle, Flint menait de son côté des analyses au domicile d'une résidente qui ont révélé un taux très élevé de plomb dans l'eau ; le résultat de ces analyses n'a pas été communiqué à VWNAOS. Les représentants du gouvernement du Michigan ont considéré qu'il s'agissait d'un incident isolé et que le système de distribution de l'eau n'était pas en cause.

Le 12 mars 2015, le rapport final de VWNAOS était adressé à Flint, puis rendu public. Dans son rapport, VWNAOS faisait un certain nombre de recommandations pour assurer la conformité des niveaux de TTHM à la réglementation et améliorer la qualité de l'eau relative à son goût, son odeur et sa couleur. Le rapport a également recommandé à Flint de travailler avec sa société d'ingénierie (LAN) et l'Etat du Michigan, afin de développer un plan de contrôle de la corrosion. Flint a ignoré la plupart de ces recommandations.

Le 24 juin 2015, un employé de l'agence fédérale américaine pour la protection de l'environnement a rédigé un mémorandum qui résumait les mesures prises par Flint et plusieurs agences gouvernementales en réponse aux niveaux élevés de plomb dans l'eau potable signalés par la résidente de Flint en février 2015.

Le 25 septembre 2015, Flint a finalement publié un communiqué officiel (« lead advisory ») auprès des résidents de Flint afin de les alerter sur la présence de plomb dans l'eau potable.

Le 16 octobre 2015, la ville est retournée s'approvisionner en eau potable auprès de la ville de Detroit.

Le 21 octobre 2015, le bureau du gouverneur du Michigan a mandaté un groupe de travail consultatif composé d'experts dans plusieurs disciplines (« Flint Water Advisory Task Force ») chargé de mener une étude indépendante sur la crise à Flint, y compris la contamination de l'eau au plomb.

Le 21 mars 2016, le rapport final du Flint Water Advisory Task Force, réalisé au terme de nombreux entretiens individuels et l'examen de multiples documents, était publié. Ce rapport conclut que la responsabilité de la crise de l'eau à Flint incombe largement à plusieurs entités gouvernementales du Michigan ainsi qu'à Flint ; le département de la qualité environnementale du Michigan et la ville de Flint n'ont notamment pas exigé ni mis en œuvre de contrôle de corrosion lors du changement de source d'approvisionnement et ce, contrairement à ce que requiert le régime fédéral applicable au plomb et au cuivre pour éviter toute contamination de l'eau potable.

Actions individuelles et actions de groupe

Depuis février 2016, de nombreuses actions individuelles et actions de groupe putatives (« putative class-actions ») ont été engagées devant la juridiction étatique et la juridiction fédérale du Michigan par des résidents de Flint contre plusieurs défendeurs, dont l'Etat du Michigan, le département de la qualité environnementale du Michigan, Flint, LAN et trois des filiales américaines de la Société, Veolia North America Inc., VWNAOS et Veolia North America LLC (ci-après « VNA »). Les résidents de Flint allèguent des dommages corporels et matériels suite à une exposition aux toxines, y compris au plomb, contenues dans l'eau de la rivière Flint et reprochent à VNA notamment une négligence professionnelle et une fraude. La cour fédérale a rejeté ce dernier fondement.

Bien que la Société ait été citée dans plusieurs actions individuelles ou de groupe, elle n'a reçu aucune assignation et n'est partie défenderesse à aucune d'entre elles ; seules ses trois filiales américaines le sont.

En janvier 2018, une procédure de médiation a été ordonnée par la juge fédérale. Les médiateurs ont sollicité la participation de toutes les parties à la procédure fédérale, dont les trois filiales américaines de la Société, mais pas la Société elle-même.

Mi-juillet 2020, la procédure de certification de l'action de groupe a été engagée par les plaignants ; elle est toujours en cours.

En novembre 2020, un projet d'accord transactionnel a été conclu pour un montant de 641,25 millions de dollars entre les demandeurs (aux actions individuelles ou de groupe, dans la procédure fédérale comme étatique) et certains défendeurs, dont l'Etat du Michigan et Flint, mais pas VNA. Cet accord transactionnel demeure soumis à l'approbation finale de la juge fédérale. Les procédures ne seront pas éteintes pour autant ; elles se poursuivront en présence de ceux qui ne sont pas parties à cet accord, dont VNA.

Les premières audiences pour les actions individuelles fédérales sont prévues en janvier 2022.

Action civile de l'Attorney General du Michigan

Le 22 juin 2016, l'Attorney General (procureur général) du Michigan a engagé une action civile devant la juridiction étatique à l'encontre de plusieurs sociétés, parmi lesquelles VWNAOS et la Société elle-même, pour leur rôle supposé dans la crise de l'eau à Flint. Après s'être désisté de cette action, il a déposé, le 17 août 2016, une nouvelle assignation en matière civile. Entre autres allégations, il se réfère au rapport intermédiaire de VWNAOS. Pour l'Attorney General, les actes et omissions allégués de ces sociétés constituent, entre autres, une négligence professionnelle et une fraude. A la suite du dépôt de cette nouvelle assignation, le procureur a consenti à ne pas poursuivre la Société, sans pour autant renoncer à ses droits ; cet accord a été acté le 12 septembre 2016 devant le juge étatique.

Le 6 novembre 2018, l'Etat du Michigan a élu une nouvelle gouverneure et une nouvelle Attorney General. Le 12 avril 2019, cette dernière a introduit de nouvelles demandes, visant notamment la Société elle-même et ses trois filiales américaines. La Société n'ayant cependant reçu aucune signification, elle n'est pas partie défenderesse à cette action ; seules ses filiales américaines le sont.

Début novembre 2019, le tribunal étatique a rejeté toutes les demandes formées par l'Attorney General contre LAN et les filiales américaines de la Société, à l'exception de celle fondée sur l'enrichissement sans cause. Début décembre 2019, l'Attorney General, les filiales américaines de la Société et LAN ont introduit des recours contre cette décision. A l'issue de ceux-ci, le tribunal étatique a retenu l'enrichissement sans cause et la négligence professionnelle comme fondements des demandes formées contre VNA.

Le Groupe conteste vigoureusement le bien-fondé de l'ensemble de ces procédures.

Actions pénales

Des poursuites pénales ont été engagées par l'ancien Attorney General du Michigan contre quinze employés de l'Etat du Michigan et de la ville de Flint pour leur rôle dans la crise de l'eau à Flint. Sur ces quinze employés, sept ont plaidé coupable. Le 13 juin 2019, la nouvelle Attorney General du Michigan a abandonné toutes les poursuites contre les huit employés restants.

Mi-janvier 2021, des poursuites pénales ont été à nouveau engagées contre huit anciens employés de Flint et de l'Etat du Michigan ainsi qu'un fonctionnaire actuel de l'Etat du Michigan. L'enquête est toujours en cours.

Assurances

Ces réclamations ont fait l'objet de déclarations aux assureurs. Certains d'entre eux, se prévalant de l'une des clauses d'exclusion stipulées dans leur police, ont d'ores et déjà indiqué qu'ils refuseraient toute garantie pour les dommages causés par le plomb.

Le Groupe conteste vigoureusement cette position au motif que cette clause d'exclusion est inapplicable en l'espèce et, en tout état de cause, nulle parce que contraire à la règle impérative de l'article L. 113-1 du

Code des assurances imposant que l'exclusion soit « *formelle et limitée* » et à l'appréciation qu'en fait la jurisprudence.

Europe centrale et Orientale

Lituanie - Energie

Entre 2000 et 2003, les filiales lituaniennes du Groupe, UAB Vilniaus Energija (« UVE ») et UAB Litesko (« Litesko ») ont signé plusieurs contrats avec des municipalités lituaniennes, dont le plus important avec la ville de Vilnius (« Vilnius ») en 2002, pour louer, exploiter et moderniser l'infrastructure de production et de distribution de chaleur et d'électricité. Le Groupe a ainsi réalisé des investissements importants au fil des années dont il attend une prise en compte des coûts et un retour sur investissement.

Depuis 2009, le gouvernement a publiquement, à de nombreuses reprises, accusé le Groupe d'être responsable d'un tarif élevé de chaleur et conduit une campagne de harcèlement à son égard. Diverses mesures ont ainsi été prises par les autorités publiques à l'encontre des filiales lituaniennes du Groupe et notamment :

- une amende de 19 millions d'euros infligée à UVE par l'autorité de la concurrence ;
- le transfert de propriété sans compensation des sous-stations individuelles de chaleur dans lesquelles UVE avait investi ;
- la réduction unilatérale des tarifs de chaleur pour capter les économies réalisées grâce au condenseur de fumée financé par UVE ;
- l'annulation rétroactive des tarifs de chaleur appliqués par UVE pour la période 2011-2015 ;
- l'annulation des avenants prolongeant la durée des contrats conclus par Litesko avec la municipalité d'Alytus et le transfert à cette dernière des actifs dans lesquels Litesko avait investi.

L'ensemble des mesures préjudiciables aux filiales lituaniennes du Groupe fait l'objet de contestations et de recours pendants devant les juridictions locales.

Compte tenu de ce contexte, la Société et ses filiales ont, par ailleurs, été contraintes d'engager les arbitrages décrits ci-dessous.

(i) L'arbitrage CIRDI

La Société, Veolia Energie International (venant aux droits de Veolia Baltics and Eastern Europe), UVE et Litesko (ensemble « les Sociétés ») ont déposé en janvier 2016 une requête en arbitrage contre la Lituanie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (« CIRDI »).

Les Sociétés sollicitent à ce jour une indemnisation d'environ 80 millions d'euros hors intérêts ; la Lituanie a, quant à elle, retiré ses demandes reconventionnelles d'environ 150 millions d'euros dans ses dernières écritures. La procédure est toujours en cours.

En juin 2018, la Lituanie a déposé une objection à la compétence du tribunal arbitral tirée de la décision rendue par la Cour de Justice de l'Union Européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire *Achmea*, qui a jugé que les clauses d'arbitrage contenues dans les traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires ne sont pas compatibles avec le droit de l'Union Européenne. Dans une déclaration du 15 janvier 2019, les Etats-Membres ont indiqué leur intention de résilier les traités bilatéraux d'investissement conclus entre eux d'ici décembre 2019. Le 5 mai 2020, une vaste majorité d'Etats membres - dont la France et la Lituanie - a signé un traité plurilatéral organisant le démantèlement des traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires. Le traité a été ratifié par la France le 12 juin 2021 et par la Lituanie le 15 juillet 2021. Ces développements sont susceptibles d'avoir un impact sur l'arbitrage CIRDI, et le cas échéant, sur l'exécution de la sentence à venir, ainsi que sur la procédure décrite ci-dessous.

En juillet 2020, la Lituanie a engagé une procédure devant le tribunal régional de Vilnius visant les Sociétés et d'autres défendeurs lituaniens, par laquelle elle sollicite une indemnisation de plus de 240 millions d'euros. Elle a indiqué que cette procédure était la reprise des demandes reconventionnelles qu'elle avait précédemment retirées de l'arbitrage CIRDI, à la suite de la décision *Achmea*. A ce jour, seules VEI, UVE et Litesko ont été assignées. Celles-ci contestent fermement les demandes de la Lituanie. En août 2020, le tribunal régional de Vilnius a déclaré l'action de la Lituanie irrecevable. La Lituanie a fait appel de cette décision. En mars 2021, la cour d'appel a annulé la décision du tribunal et lui a renvoyé l'affaire pour qu'il statue de nouveau. Fin mars 2021, la cour suprême a admis le pourvoi en cassation déposé par l'un des défendeurs lituaniens contre la décision de la cour d'appel. VEI, UVE et Litesko ont également déposé des pourvois. La procédure au fond est suspendue jusqu'à ce que la cour suprême se soit prononcée sur les recours en cassation.

(ii) L'arbitrage SCC

En novembre 2016, dans le cadre du contrat de Vilnius dont l'échéance était proche (fin mars 2017),

la Société et UVE ont déposé une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce de Stockholm (« SCC ») pour obtenir la désignation d'un expert indépendant afin d'évaluer l'état des actifs. L'objet de l'arbitrage SCC a été étendu par la suite aux réclamations de la Société, d'UVE, de Vilnius et de la société municipale VST (« VST ») en lien avec le contrat de Vilnius.

Dans le cadre de cet arbitrage, la Société et UVE sollicitent une indemnisation d'environ 22 millions d'euros ; de leur côté, Vilnius et VST présentent des demandes reconventionnelles estimées à ce jour à environ 690M€. La Société et UVE contestent fermement les demandes reconventionnelles de Vilnius et VST et en demandent le rejet. La procédure est toujours en cours.

Europe du Sud

Veolia Propreté contre la République d'Italie

En octobre 2007, Veolia Propreté a réalisé des investissements très significatifs en Italie par l'intermédiaire de contrats de concessions de longue durée pour la construction et la gestion de centres de valorisation de déchets et de production d'électricité dans les régions de Calabre et de Toscane. En raison de manquements graves des autorités italiennes, les filiales italiennes de Veolia Propreté se sont trouvées dans l'impossibilité d'exécuter les contrats de concession. En 2014, ces agissements

ont provoqué la liquidation judiciaire de ces filiales et causé la perte des investissements effectués par Veolia Propreté.

En juin 2018, Veolia Propreté a initié un arbitrage contre la République d'Italie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements en alléguant d'une violation des dispositions du Traité sur la charte de l'énergie. Le tribunal arbitral a été constitué en janvier 2019 ; Veolia Propreté sollicite à ce jour une indemnisation d'environ 300 millions d'euros hors intérêts.

La procédure est toujours en cours.

Veolia Technologies et Contracting

VWT contre K+S Potash

Le 1er décembre 2012, Veolia Water Technologies, Inc. (« VWT ») a signé un contrat de 324,5 MUSD avec K + S Potash Canada GP («KSPC»), pour la conception, fourniture et mise en service d'un système d'évaporation et de cristallisation, qui comprend 14 grands évaporateurs et cristalliseurs (les « cuves »), pour une mine de potasse alors en cours de construction par KSPC dans la province de la Saskatchewan, Canada. Dans ce cadre, une lettre de garantie à première demande de 14,6 MUSD a été octroyée par VWT en faveur de KSPC.

Le 17 juillet 2016, lors du processus de mise en service et de démarrage des cuves, l'une d'entre elles s'est effondrée (l'« Incident »). Une nouvelle cuve de remplacement a dû être fabriquée et installée. L'Incident a endommagé également d'autres cuves et des équipements de l'usine, qui ont dû être retirés et remplacés. VWT a coopéré avec KSPC pour déterminer la cause de l'Incident. Les premières investigations, menées par KSPC, ont identifié un défaut de conception du support métallique des cuves, dont étaient responsables VWT et l'un de ses sous-traitants. Ensuite, des expertises complémentaires conduites par VWT ont en revanche conclu à un défaut dans la réalisation des plots en béton servant d'assises aux supports métalliques ; ces plots en béton étaient construits par un sous-traitant de KSPC. VWT a réparé les cuves endommagées. Ces réparations ont donné lieu

à d'importantes modifications contractuelles (« Change Orders ») et des coûts supplémentaires. Mi-juin 2017, une seconde lettre de garantie à première demande de 15 MUSD a été émise par VWT en faveur de KSPC.

Plusieurs procédures sont actuellement en cours.

Procédure d'arbitrage ADRIC (ADR Institute of Canada)

Le 18 août 2017, VWT a saisi l'ADRIC aux fins d'obtenir la condamnation de KSPC au remboursement des coûts engendrés par les modifications contractuelles réalisées pour procéder aux réparations liées à l'Incident, soit 19 MUSD. Le 18 janvier 2019, le tribunal arbitral s'est déclaré compétent pour une partie seulement des demandes (environ 13,6 MUSD). Cette procédure est actuellement suspendue compte tenu de la procédure au fond engagée par KSPC devant la *Court of Queen's Bench* de Saskatchewan (cf infra).

Procédures judiciaires (Court of Queen's Bench de Saskatchewan)

Le 11 avril 2018, KSPC a assigné VWT devant la *Court of Queen's Bench* de Saskatchewan pour 180 MCAD (environ 119 M€) au titre de dommages indirects et surcoûts de réparation liés à l'Incident. Mi-janvier 2019 VWT a proposé une offre de transaction, que KSPC a refusée.

Par acte du 28 mai 2018, l'un des sous-traitants de KSPC, AECON, a assigné KSPC devant la *Court of Queen's Bench* de Saskatchewan pour différentes demandes de dommages et intérêts. Le 28 juin 2018, KSPC a assigné en intervention forcée VWT afin de lui faire supporter à hauteur d'au minimum 466 MCAD (environ 318 M€) les éventuelles condamnations de KSPC, ainsi que le remboursement de sommes déjà payées à d'autres sous-traitants.

Le 25 mars 2020, KSPC a assigné VWT devant la *Court of Queen's Bench* de Saskatchewan pour un montant chiffré à ce stade à 4,6 MCAD (environ 3 millions d'euros) en lien avec un bris d'équipement survenu en novembre 2018 ainsi que de la corrosion alléguée affectant certains autres équipements. En juin 2020, VWT a déposé devant ce tribunal un mémoire en défense et contesté le bien-fondé de ces nouvelles réclamations.

KSPC a mis en œuvre et obtenu le paiement de la première et de la seconde lettre de garantie respectivement en novembre 2020 et 2019.

Le Groupe conteste fermement le bien-fondé de ces procédures.

Le sinistre a été déclaré aux assureurs, qui ont couvert une partie des dépenses engagées.

VWT contre Antero

En août 2015, Veolia Water Technologies Inc. ("VWT") a signé un contrat d'un montant révisé de

255,8M USD avec Antero Resources Corporation ("Antero") pour la conception et la construction ("DBA") d'une station de traitement d'eaux issues de l'activité de forage, de production et d'exploitation du gaz de schiste de l'usine de Clearwater située à Pennsboro, en Virginie occidentale ("Usine"). L'achèvement substantiel des travaux de l'Usine est intervenu le 15 mars 2019 ; les mois suivants ont servi à la mise au point de l'installation. Les tests finaux de performance de l'Usine devaient commencer le 16 septembre 2019; toutefois, par lettre du 12 septembre 2019, Antero a résilié le DBA sans raison valable ni respect du délai contractuel de préavis.

Le 13 mars 2020, VWT a assigné Antero devant le tribunal du district de Denver, Colorado, aux Etats-Unis pour 120M USD au titre de dommages et intérêts liés à la résiliation du contrat. Le même jour, Antero a assigné VWT devant le même tribunal, alléguant que VWT aurait manqué à ses obligations contractuelles au titre du DBA. A ce titre, Antero réclame environ 800M USD de dommages et intérêts et fonde la plus grande partie de ses réclamations sur une prétendue faute grave de VWT. Cette dernière conteste fermement l'ensemble de ces réclamations, qui sont sans fondement.

Les procédures initiées par VWT et Antero ont été jointes. La procédure consolidée a été suspendue pendant plusieurs mois en raison de la COVID 19. Elle a finalement repris et est toujours en cours.

Ces réclamations ont fait l'objet d'une déclaration aux assureurs.

NOTE 13 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées ».

Au 30 juin 2021, hormis les rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux

dirigeants et les relations avec les co-entreprises précisées dans les notes des comptes consolidés de l'exercice 2020 (cf notes 8.4 et note 7.2.4), les relations avec les autres parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative.

NOTE 14 EVENEMENTS POST-CLOTURE

A l'exception des éléments présentés en note 3 relatifs :

- à l'avis de conformité sur le projet d'offre publique d'achat reçu de l'AMF le 20 juillet 2021 ;
- l'avis publié par l'AMF le 28 juillet précisant que l'offre publique d'achat est ouverte à compter du **29 juillet 2021**.

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes consolidés par le conseil d'administration.

NOTE 15 LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES INTEGREES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au 30 juin 2021, le Groupe Veolia a intégré dans ses comptes 1 571 sociétés, contre 1 662 sociétés au 31 décembre 2020.

L'évolution du nombre de sociétés consolidées est principalement due à la cession des 89 entités composant de la concession d'eau de Shenzhen.

La liste des principales filiales, hors Shenzhen, n'a pas connu de modifications significatives par rapport au 31 décembre 2020.

2.1.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Veolia Environnement, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport d'activité sur les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2021.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration le 28 juillet 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur leurs modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 29 juillet 2021

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Baudouin Griton

Eric Jacquet

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Yves Jégourel

Quentin Séné

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 28 juillet 2021 commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés résumés.

3

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

3.1 Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité contenu dans le présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Aubervilliers,

Le 29 juillet 2021

Le président-directeur général

Antoine Frérot



Veolia Environnement

Société anonyme au capital de 2 897 915 945 euros
403 210 032 RCS Paris

Siège administratif :

30, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers – France

Siège social :

21, rue La Boétie – 75008 – Paris

www.veolia.com